







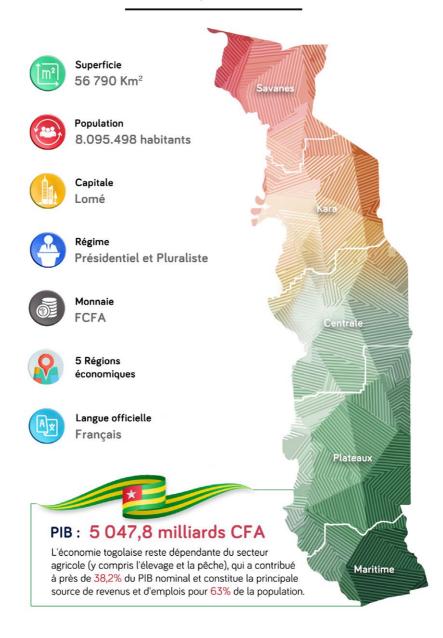
SIMPLIFIER LE LANGAGE BUDGÉTAIRE POUR LE CITOYEN



# RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Economie et des Finances

# **REPUBLIQUE DU TOGO**







# SIGLES & ABREVIATIONS

AEP Adduction d'Eau Potable

ANPC Agence Nationale de Protection Civile

BID Banque Islamique de Développement

BSG Budgétisation Sensible au Genre CAS Comptes d'Affectation Spéciale

CG| Code Général des Impôts

CM/UEMOA Conseil des Ministres/Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Débat d'Orientation Budgétaire

FAIEJ Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes

FCFA Franc de la Communauté Francophone d'Afrique

FSSB Filets Sociaux et Services de Base

IR-BIC Impôts sur le Revenu-Bénéfice Industriel et Commercial

IRPP-RA Impôts sur les Revenus des Personnes Physiques- Revenus d'Affaires

IR-RA Impôts sur les Revenus-Revenus d'Affaires

Impôts sur les Sociétés

RRC Réduction des Risques de Catastrophes

LFI Loi de Finances Initiale
LFR Loi de Finances Rectificative

LOLF Loi Organique Relative aux Lois de Finances

LPF Livre de Procédure Fiscale

MAEDR Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural

MAUS Ministère de l'Accès Universel aux Soins

MDEJEJ Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes

MDEM Ministère Délégué chargé de l'Energie et des Mines
MDPR Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales

MEF/SG Ministère de l'Economie et des Finances/Secrétariat Général

MEHV Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise

MEMPPC Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière

MEPST Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et Technique

MSHP Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique MSPC Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

MTP Ministère des Travaux Publics
OTR Office Togolais des Recettes

PAEIJ-SP Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs

PASSCO2 Projet d'Amélioration des conditions Sanitaires en milieu Scolaire et rural, phase 2

PEA Poste d'Eau Autonome

PEAT Projet Eau et Assainissement au Togo
Programme d'Investissement Public

PMH Pompe à Motricité Humaine

PNS Prélèvement National de Solidarité
PRC Plan Régionaux de Contingence

PRHYVI Projet de Renforcement de l'Hydraulique Villageoise

PUA Prélèvement de l'Union Africaine

TdE Togolaise des Eaux
TLP Taxe de Laissez-Passer

TPU Taxe Professionnelle Unique TVA Taxe sur la Valeur Ajoutée

TVM Taxe sur les Véhicules à Moteur

UEMOA Union Economique et Monétaire Ouest Africaine



# **AVANT-PROPOS**



e budget de l'Etat est l'instrument de mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de développement économique et social. Son élaboration et son exécution relèvent d'un exercice auquel participent plusieurs acteurs.

Malgré son caractère participatif, le contenu du budget de l'Etat demeure assez technique et souvent incompris par une frange de la population. Aussi, le Gouvernement s'estil engagé à rendre accessible l'information budgétaire à travers la transcription du budget voté par l'Assemblée nationale en un langage simplifié dans un document dénommé « Budget citoyen ».

Cet engagement du Gouvernement, mis en œuvre depuis 2020, trouve son fondement dans la loi n° 2014-009 du 11 juin 2014 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques au Togo qui dispose en son article 2 que : « Les citoyens, en leur qualité de contribuables et d'usagers des services publics, sont clairement, régulièrement et complètement informés de tout ce qui concerne la gouvernance et la gestion des fonds publics. Ils sont mis en mesure d'exercer, dans le débat public, leur droit de regard sur les finances de toutes les administrations publiques ».

L'un des principes fondamentaux de la gestion des finances publiques est la transparence budgétaire qui exige la publication régulière des informations et données budgétaires.

Le budget citoyen répond à cette préoccupation et permet aux citoyens de comprendre le processus budgétaire, la collecte des ressources budgétaires ainsi que leur utilisation.

Il facilite également la communication entre l'administration et les citoyens qui pourront pleinement exercer leurs rôles de contrôle et de veille. Se faisant, les citoyens peuvent évaluer et apprécier les politiques publiques et formuler des recommandations en vue d'une allocation judicieuse des ressources

publiques pour l'atteinte de meilleurs résultats en matière de développement. La bonne compréhension du budget par la population favorise son adhésion à l'effort fiscal.

Le Budget citoyen 2024, tout comme ceux des éditions précédentes, témoigne de l'engagement du Gouvernement à renforcer les principes de transparence et de communication en rendant accessible l'information budgétaire aux populations. Il explique également les concepts relatifs au budget tout en mettant en exergue, les hypothèses macroéconomiques qui soustendent le cadrage budgétaire ainsi que les priorités du Gouvernement.

Portant sur la loi de finances initiale 2024 votée le 22 décembre 2023 et promulguée le 27 décembre 2023, le budget citoyen 2024 met un accent particulier sur les priorités des secteurs qui impactent fortement et directement la vie des citoyens. Ces priorités découlent de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 qui tient compte de la nouvelle vision nationale et des aspirations du Président de la République,

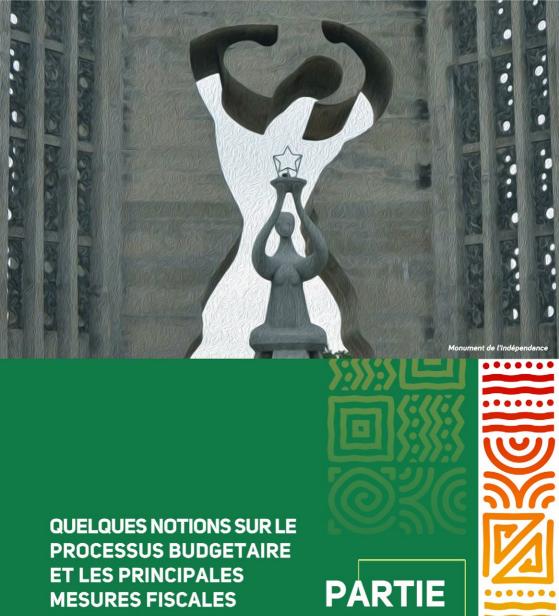
Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE.

Le budget citoyen 2024 prend également en compte l'équité et l'égalité du genre ainsi que les questions de changement climatique dans la budgétisation des programmes et actions de développement.

Pour une meilleure appropriation de l'information budgétaire par l'ensemble de la population, le Gouvernement poursuivra les campagnes de sensibilisation dans les différentes régions du territoire national par le biais des canaux de communication.

J'exprime, au nom du Gouvernement et en mon nom propre, ma gratitude aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et aux acteurs nationaux impliqués dans la promotion de la transparence budgétaire qui permet à toutes les parties prenantes d'exercer leur rôle de contrôle et de veille citoyenne de l'action gouvernementale. Mes remerciements vont particulièrement au Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) qui accompagne le Gouvernement dans la poursuite de ce processus.







Cette partie porte sur la définition de quelques notions de base et les dispositions juridiques qui encadrent l'élaboration, l'exécution et le contrôle du budget de l'Etat. Elle décrit aussi les grandes étapes du processus d'élaboration du budget de l'Etat et les nouvelles mesures fiscales définies dans la loi de finances exercice 2024.

## I. QUELQUES NOTIONS DE BASE



#### C'est quoi le budget de l'Etat?

Le budget de l'Etat est un document dans lequel le Gouvernement dit ce qu'il peut gagner comme argent (recettes) et comment il va dépenser cet argent pour satisfaire les besoins de la population pour une année c'est-à-dire de janvier à décembre. Le budget de l'Etat permet au Gouvernement de mettre en œuvre les projets de développement économique et social pour la population.

Le budget de l'Etat n'est pas de l'argent disponible à temps réel pouvant être immédiatement utilisé mais une possibilité offerte pour mobiliser l'argent (impôt et taxe) en vue de satisfaire les besoins de la population. C'est un acte de prévision.

Le budget de l'Etat est un acte par lequel la représentation nationale (l'assemblée nationale) autorise le gouvernement, via son administration, à recouvrer des recettes et à effectuer des dépenses.

#### C'est quoi le budget programme?

C'est un document à travers lequel le Gouvernement identifie les problèmes auxquels la population fait face et leurs besoins. Ensuite, il fixe les résultats qu'il veut atteindre et donne de l'argent à ses services pour les réaliser. A la fin de l'année, le Gouvernement contrôle le résultat atteint par rapport à ce qui etait prévu. Le budget programme est encore appelé le budget par programmes.

#### C'est quoi le budget citoyen?

C'est un document dans Gouvernement explique le budget de l'Etat dans un langage simple et facile à comprendre par la population ou par le citoyen.

#### Qu'est-ce qu'un projet de loi de finances?

C'est la version de la loi de finances adoptée en Conseil des ministres et transmise à l'Assemblée nationale pour y être votée.

#### Qu'est-ce que la loi de finances ?

C'est le projet de loi de finances qui est adopté par les députés à l'Assemblée nationale. Avec cette adoption, le Gouvernement à l'autorisation de collecter les recettes et d'exécuter les dépenses de l'Etat pour l'année. On distingue la loi de finances initiale. la loi de finances rectificative ou collectif budgétaire et la Loi de règlement.

#### C'est quoi la loi de finances initiale? C'est la première loi de finances qui est votée par l'Assemblée nationale pour l'année.

#### Qu'appelle-t-on loi de finances rectificative ou collectif budgétaire?

Il s'agit de la loi de finances qui modifie, en cours d'année, les dispositions de la loi de finances en exécution. On peut avoir une ou plusieurs lois rectificatives au cours de l'année.

### C'est quoi la loi de règlement?

La loi de règlement rend compte de l'exécution du budget. Elle arrête le montant définitif des ressources et des charges de l'Etat ainsi que les résultats budgétaires (déficit ou excédent) qui en découlent.

#### C'est quoi l'arbitrage budgétaire?

C'est la répartition de l'argent à collecter entre les différents ministères et institutions en tenant compte des besoins de la population. L'arbitrage permet de répondre à la question : « pourquoi donner plus d'argent pour tel ou tel autre besoin?».

#### Qu'est-ce que le cadrage budgétaire?

C'est la technique par laquelle Gouvernement arrête le niveau de ses besoins sur la base de la stratégie nationale (feuille de route gouvernemental Togo 2025) en tenant compte des ressources ou de l'argent qu'il entend collecter durant les trois prochaines années.

#### Qu'est-ce que la dette de l'Etat?

C'est l'argent que le Gouvernement doit banques, organismes, opérateurs économiques et aux autres pays. Cet argent a été emprunté pour la satisfaction des besoins de la population. La dette est composée du montant de l'argent emprunté en plus des intérêts (charges financières) sur cet argent.

#### C'est quoi les charges financières de la dette?

C'est le montant destiné au paiement des intérêts sur la dette de l'Etat.

#### C'est quoi le Document de Programmation **Budgétaire** et Economique Pluriannuelle (DPBEP)?

C'est le document dans leauel le Gouvernement donne les grandes lignes des recettes attendues et des dépenses à faire sur les trois prochaines années.

#### Qu'est-ce que le débat d'orientation budgétaire?

C'est l'échange entre les députés et le Gouvernement sur les grandes lignes de l'argent à collecter (recettes) et de l'argent à utiliser (dépenses) par les services du Gouvernement pour les trois années à venir. Cet échange porte sur le DPBEP. Il permet d'impliquer les députés en amont du processus budgétaire.

#### Qu'appelle-t-on impôt?

Il s'agit d'un prélèvement obligatoire de l'argent, sans contrepartie directe déterminée. effectué sur les revenus des personnes physiques et des entreprises installées sur le territoire national au profit de l'Etat et des communes en vue de faire face aux charges. Au Togo, l'impôt est collecté par l'Office Togolais des Recettes (OTR).

#### Qu'appelle-t-on taxe?

Il s'agit d'un prélèvement obligatoire de l'argent, avec contrepartie directe d'un service rendu par l'Etat, les collectivités territoriales ou un établissement public administratif. Au Togo, la taxe est collectée par l'OTR, le Trésor public et les collectivités territoriales.

#### Qu'est-ce que programme d'investissements publics?

C'est le document qui retrace l'ensemble des réalisations que l'Etat compte faire dans le domaine de la santé, l'éducation, l'eau, l'électricité, les infrastructures (les hôpitaux, les écoles, les forages, l'électrification, la construction des routes, des ponts, des pistes rurales, etc.), sur les trois années à venir.

### C'est quoi les recettes fiscales?

Il s'agit des sommes d'argent prélevées par l'Etat et les communes au titre du paiement d'impôts et de taxes. Elles sont collectées par l'OTR et les communes auprès des contribuables.

#### Qu'entend-on par recettes fiscales?

C'est des sommes d'argent perçues par

l'Etat au titre des services qu'il rend au public (ventes de biens ou de services, des lovers domaniaux, des dividendes, des frais de justice, etc.). Elles sont recouvrées par le Trésor public.

#### Qu'appelle-t-on solde budgétaire?

C'est la différence entre les recettes budgétaires et les dépenses budgétaires. Lorsque les dépenses sont supérieures aux recettes, on parle de déficit budgétaire. Si les dépenses sont inférieures aux recettes, on parle d'excédent budgétaire. En cas d'égalité entre les dépenses et les recettes, on parle d'équilibre budgétaire.

### C'est quoi les transferts courants?

C'est de l'argent que l'Etat donne à des partenaires sociaux, à des partis politiques, aux ménages, aux étudiants et à des structures publiques qui gèrent leurs propres budgets (sociétés d'Etat, établissements publics, collectivités territoriales, etc.). Les transferts courants couvrent également les contributions de l'Etat aux organismes internationaux dont il est membre adhérent (ONU, UA, CEDEAO, UEMOA, Conseil de l'Entente, etc.).

#### Qu'est-ce que le Budget vert ?

Encore appelé « budget sensible au climat et à l'environnement », il est une nouvelle présentation des recettes et dépenses budgétaires selon leur impact sur le changement climatique et sur l'environnement.

# II. LES TEXTES JURIDIQUES QUI ENCADRENT L'ELABORATION ET L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT

#### Constitution du 14 octobre 1992;

la loi n° 2014-009 du 11 juin 2014 portant code de transparence de la gestion des Finances publiques;

Loi organique N° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances au Togo;

Décret n° 2008-292/PR du 11 juillet 2009 portant régime juridique applicable aux comptables publics;

Loi organique N° 2021-025 du 1er décembre 2021 portant organisation, attribution et fonctionnement de la cour des comptes et des cours régionales des comptes ;

Loi N° 2015-011 du 02 décembre 2015, modifiant la loi n° 2014-012 du 14 décembre 2012 portant création de l'Office Togolais des Recettes ;

Décret N° 2015-054/PR du 27 août 2015 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Décret N° 2019-008/PMRT du 14 mars 2019 fixant le calendrier budgétaire de l'Etat;

Décret N° 2022-080/PR du 06 juillet 2022 portant code des marchés publics ;

Décret N° 2017-104/PR du 30 octobre 2019 relatif aux modalités d'application de la loi N° 2016-006 du 30 mars 2016 portant liberté d'accès à l'information et à la documentation publiques;

Décret N° 2016-017/PR du 18 février 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Office Togolais des Recettes ;

Décret N° 2008/093/PR du 29 juillet 2008 portant création, organisation, attributions et modalités de fonctionnement de l'Inspection générale des Finances ;

Décret N° 72-192 du 15 septembre 1972, instituant une Inspection générale d'Etat, définissant ses structures et fixant les règles son fonctionnement.

# III. LES GRANDES ETAPES DU PROCESSUS D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT

L'élaboration du budget de l'Etat se fait en deux (O2) grandes phases qui se déroulent respectivement au niveau du Gouvernement et de l'Assemblée nationale.

Les grandes étapes du calendrier budgétaire sont décrites dans le schéma ci-après :



# IV. LES PRINCIPAUX ACTEURS ET LES GRANDES ETAPES DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT

L'exécution des dépenses publiques comprend deux phases : la phase administrative et la phase comptable. La première est assurée par l'ordonnateur et la seconde, par le comptable public. Les fonctions des deux acteurs sont séparées par la loi. L'ordonnateur ne doit pas manipuler l'argent public. Cette fonction est réservée au comptable public.

#### C'est qui l'ordonnateur?

ordonnateur est personne responsable que le Gouvernement a nommée pour donner l'ordre au comptable public de collecter de l'argent et de paver les dépenses. Cela se fait grâce à un acte administratif et conformément aux résultats de la liquidation.

#### C'est qui l'administrateur de crédit?

Un administrateur de crédit est la personne qui propose à l'ordonnateur les dépenses à exécuter (le salaire, le bien ou le service).

#### Oui est le contrôleur financier ?

C'est la personne qui s'assure que les dépenses à faire ont été prévues au budget et que le bien et/ ou le service est livré avant de donner son accord. La phase administrative de l'exécution de la dépense publique comprend trois étapes que sont l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement.

#### Qu'entend-on par l'engagement?

L'engagement marque le début de la procédure normale d'exécution de la dépense publique. C'est la décision prise par l'autorité qui a le pouvoir d'utiliser une partie des crédits budgétaires (ressources du budget de l'Etat) et de poser un acte qui doit entrainer une dette à la charge de l'Etat ou des autres organismes publics.

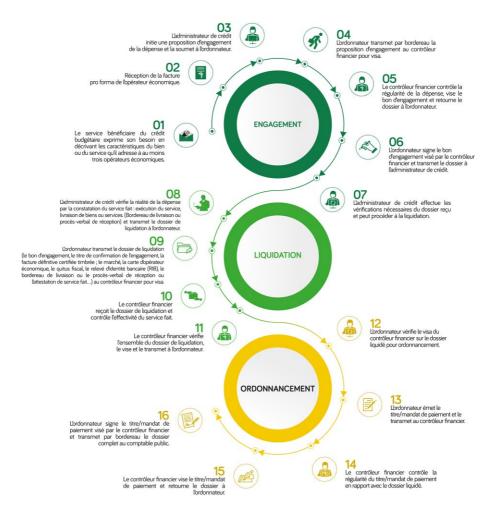
#### Qu'est-ce que la liquidation?

La liquidation consiste à vérifier la réalité de la dette et d'arrêter le montant de l'argent à sortir.

#### C'est quoi l'ordonnancement?

L'ordonnancement, c'est l'acte par lequel la personne qui est autorisée à faire la dépense donne l'ordre au comptable public de sortir l'argent pour payer la dépense.

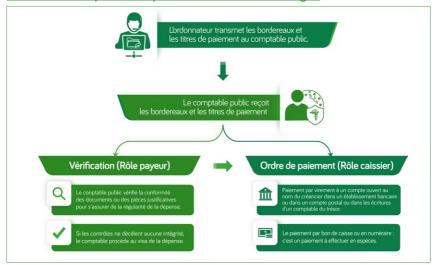
#### Illustration de la phase administrative de l'exécution de la dépense publique



\*Le contenu du dossier de liquidation dépend de la nature de la dépense conformément à l'arrêté n° 032/MEF/SG/DGTCP/DCP du 28 février 2012 portant nomenclature des pièces justificatives des dépenses de l'Etat

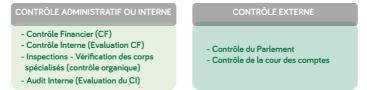
La phase comptable de la dépense publique est essentiellement consacrée au payement de la dépense préalablement ordonnancée.

#### Illustration de la phase comptable de l'exécution du budget



#### Comment contrôle-t-on l'exécution du budget de l'Etat?

Il existe deux types de contrôle exercés par des acteurs differents



Le contrôle de l'exécution du budget de l'Etat se fait à travers un certain nombre d'organes prévus par la loi. Le contrôle de l'exécution du budget se fait à trois niveaux :

au niveau du pouvoir exécutif (Gouvernement), on parle de contrôle administratif. Il est exercé par les services du ministère chargé des finances que sont la Direction nationale du contrôle financier et la Direction nationale de la commande publique (contrôle a priori sur la régularité de la dépense), l'inspection du Trésor (contrôle a posteriori sur les paiements effectués par le Trésor public) et l'inspection générale des finances (contrôle a posteriori sous forme d'audit financier et comptable de tous les organismes publics). En plus de ces contrôles, il y a aussi le contrôle exercé par l'Inspection générale d'Etat sous forme d'audit financier et comptable à la demande de la Présidence de la République ;

au niveau du pouvoir législatif (Assemblée nationale), le contrôle se fait à travers l'analyse des rapports d'exécution trimestriels qui lui sont transmis par le ministre chargé des finances et à travers l'étude de la loi de règlement qui porte sur la clôture de l'exécution budgétaire ;

au niveau du pouvoir judiciaire, le contrôle est exercé par la Cour des comptes à travers la déclaration générale de conformité sur la comptabilité des ordonnateurs et celle des comptables ainsi que le jugement des comptes des comptables publics de l'administration générale (l'Etat et les autres organismes publics). En dehors de ces deux cas, la cour peut faire aussi des audits suivant un calendrier ou sur demande express.

# V. LES PRINCIPALES MESURES FISCALES **AU TITRE DE L'EXERCICE 2024**

Les mesures proposées au titre de la loi de finances, exercices 2024, visent une mobilisation optimale des recettes fiscales tout en prenant en compte les préoccupations du secteur privé de même que la poursuite de l'amélioration du climat des affaires. Ces mesures sont regroupées en deux grands ensembles que sont : les mesures spécifiques (anciennes reconduites) et les modifications apportées aux dispositions fiscales en 2024.

#### Ouelles sont les anciennes mesures reconduites?

Concernant ces mesures, il faut noter que du 1er janvier au 31 décembre 2024, les taxes ci-après continueront d'être perçues au cordon douanier dans les conditions suivantes :

le prélèvement de l'Union Africaine (PUA) : le taux est fixé à 0,2% de la valeur en douane des marchandises importées;

la taxe de Laissez-Passer (TLP), perçue sur les véhicules d'immatriculation étrangère entrant sur le territoire national, est fixée à 7000 FCFA pour un séjour de :

- 30 jours pour les voitures de tourisme et autres véhicules de transport de personnes ;
- 5 jours pour les véhicules automobiles de transport de marchandises ;

le Prélèvement National de Solidarité (PNS) : le taux est fixé à 0.5% de la valeur en douane des marchandises importées des pays membres de la CEDEAO et mises en consommation au Togo:

l'exonération des droits et taxes de douanes sur les véhicules de transport de marchandises et de personnes, de cinq (5) ans d'âge au maximum et les motocycles électriques neufs et leurs batteries importés ou vendus en République togolaise ;

la reconduction du régime fiscal dérogatoire applicable aux opérations de restructuration des entreprises en difficulté;

le régime de précompte TVA;

l'exonération des droits et taxes de douane sur le matériel agricole ;

l'exonération des droits et taxes de douane sur les matériels et engins de Bâtiments et Travaux Publics (BTP);

la suspension de la perception de la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM) au profit des véhicules de transport de marchandises et de personnes à usage commercial appartenant à des personnes physiques ou morales ayant pour activité le transport.

#### Quelles sont les modifications apportées aux dispositions fiscales en 2024?

Au titre de la loi de finances, exercice 2024, certaines modifications ont été apportées au Code général des impôts (CGI) et au Livre des procédures fiscales (LPF).

Les axes de modification de la loi de finances s'articulent autour des points stratégiques suivants : (i) la mobilisation optimale des ressources nationales, (ii) la priorisation des mesures fiscales à caractère social, (iii) la simplification des règles de procédures et (iv) les mesures de contrôle et réajustement techniques.

#### (i) Mobilisation optimale des ressources nationales

suppression du taux réduit de TVA de 10% applicable aux hôtels et assimilés depuis l'année 2020 (retour au taux normal de 18% de TVA à partir de 2024);

rehaussement du taux des droits d'accises sur les boissons et intégration de nouveaux produits taxables (boissons gazeuses énergétiques et énergisantes, bières, et autres boissons alcoolisées, les bouillons alimentaires et les sachets en matière plastique);

élargissement de l'assiette des impôts fonciers vers la taxation des maisons d'habitation secondaires (exonération pour maisons d'habitation principale unique);

rehaussement du taux du minimum forfaitaire de perception et de la patente dans le commerce des véhicules d'occasion :

exigence d'un quitus fiscal à l'occasion des inscriptions aux ordres professionnels.

### (ii) Priorisation des mesures fiscales à caractère social

mesure de bienveillance administrative visant à abandonner le droit de reprise au titre de l'exercice 2020;

rehaussement de 15% à 30% du taux de la majoration de la valeur d'acquisition des biens immobiliers dans la détermination de base taxable à la taxe sur les plus-values.

#### (iii) Simplification des règles de procédure

renforcement de la taxation à l'IRPP des avantages en nature au profit de l'employé (véhicule de fonction et charges liées);

consécration de la taxation exclusive des opérations de transfert d'argent par téléphonie mobile à la taxe sur les activités financières (TAF);

introduction des modalités d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties ainsi que la désignation du redevable dans les cas de construction sur sol d'autrui ;

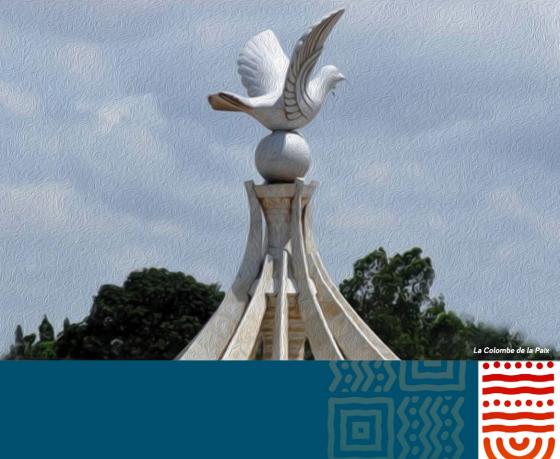
soumission des cessions de parts sociales, qu'elles soient partielles ou totales, à un droit d'enregistrement de 1% au lieu de 5 000 f;

obligation des entités à but non lucratif à déposer leurs états financiers et renforcement de l'obligation déclarative des entités jouissant d'un régime fiscal dérogatoire (Association, ONG);

imposition des prestataires non-résidents même si la prestation n'est pas exécutée ou utilisée au Togo.

### (iv) Reformulation et réajustement des dispositions

Réajustements pour conformité à l'acte uniforme relatif aux sociétés commerciales et groupement d'intérêt économique qui consacre la société en commandite simple et la société en commandite par actions.



CONTEXTE ET HYPOTHESES D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024 ET PRIORITES RETENUES





# I. CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET **DE L'ETAT, EXERCICE 2024**

Le contexte est l'ensemble des facteurs ou éléments liés à l'environnement économique, financier et social, national et international qui ont été pris en compte pour l'élaboration du Budget de l'Etat. Ce contexte influence et oriente le niveau de perception des recettes de l'Etat prévues et le choix des priorités des dépenses publiques.

Le Budget de l'Etat, exercice 2024, a été élaboré dans un contexte marqué :

#### Au plan international par:

- les incertitudes liées à la poursuite de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le conflit entre Israël et le Hamas et le durcissement des conditions de financement des économies :
- le ralentissement du niveau de l'activité économique mondiale : la croissance passant de 3,0% en 2023 à 2,9% en 2024;
- le ralentissement de la croissance économique dans les pays avancés, de la Zone Euro et les pays émergents ;
- la baisse du taux d'inflation mondial qui serait de 5,8% en 2024 après 6,9% en 2023;
- · la baisse progressive des cours des produits de base (café, cacao, soja...);
- la réduction de l'espace budgétaire nécessaire aux investissements dans les pavs à faible revenu :
- l'accroissement du niveau de la dette publique dans les pays à faible revenu suite à la pression inflationniste;
- · les effets néfastes du changement climatique.

#### Au plan national par:

- les mesures de soutien à l'économie nationale dans le cadre de la mise en œuvre des projets et réformes de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025;
- le dynamisme dans les différents secteurs de l'économie :
- la consolidation de la croissance économique qui passerait de 6,4% en 2023 à 6,6% en 2024;
- la baisse continue du niveau du taux d'inflation suite aux mesures de lutte contre la vie chère;
- la poursuite des discussions avec les services du Fonds monétaire international (FMI) en vue de la conclusion d'un nouvel accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC):
- la mise en œuvre de mesures de consolidation budgétaire;
- la poursuite des efforts de l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la stabilité financière.

# II. PRINCIPALES HYPOTHESES D'ELABORATION **DU BUDGET, EXERCICE 2024**

Les hypothèses sont les facteurs ou les éléments pris en compte pour déterminer l'évolution attendue de la richesse nationale (PIB), le niveau des recettes et des dépenses. Elles servent à élaborer un cadrage macroéconomique et budgétaire et concernent les mesures prises pour assurer le renforcement de l'activité économique et la gestion efficace et efficiente des finances publiques.

#### Au titre des mesures pour assurer renforcement de l'activité économique, on peut citer :

- le renforcement du soutien Gouvernement à l'agriculture à travers la mise à disposition d'intrants de qualité et les mesures de facilitation de l'accès au financement agricoles;
- la poursuite de la mise en œuvre du programme d'aménagement des terres agricoles (zones d'aménagement agricoles planifiées, aménagements hydroagricoles, bas-fonds):
- la promotion de la transformation agroindustrielle de produits agricoles ;
- la modernisation du secteur agricole grâce à l'amélioration des rendements agricoles, la promotion de la mécanisation et la réforme de la politique foncière agricole;
- · la construction et la réhabilitation des infrastructures routières:

- l'augmentation de la capacité de production, de transport et de distribution d'électricité, la poursuite de la politique d'électrification pour tous ;
- l'augmentation de l'accès en eau potable et à l'assainissement;
- la poursuite de l'amélioration du climat des affaires.

Au titre des finances publiques, des mesures sont prises pour accroitre la mobilisation des recettes et maitriser les dépenses publiques. Il s'agit de:

- l'accroissement de la mobilisation des ressources intérieures de 0,5% du PIB par an;
- la réorganisation et la modernisation des services du cadastre et de la conservation foncière;
- la poursuite de la numérisation du stock du titre foncier existant et de l'ouverture d'un guichet central de liquidation et de paiement des droits :
- la poursuite des efforts de rationalisation des dépenses courantes ;
- la réduction du déficit budgétaire à 3% du PIB d'ici 2025;
- la préservation de la viabilité de la dette publique;

- la poursuite de la digitalisation et les paiements en ligne au niveau du Trésor public et de l'OTR;
- le renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales;
- la poursuite de la mise en œuvre des

réformes fiscales et la réalisation d'une étude d'évaluation de leur potentiel ;

- la poursuite de la dématérialisation des procédures de recouvrement;
- la sensibilisation des usagers des services publics sur les prestations payantes de l'administration publique.

Tableau 1: Principaux indicateurs macroéconomiques

	2020	2021	2022	2023	2024
Croissance du PIB réel	2,0	6,0	5,8	6,4	6,6
Secteur primaire <sup>1</sup>	3,3	3,3	5,1	4,1	4,7
Secteur secondaire	3,9	5,8	6,4	6,7	7,0
Secteur tertiaire	0,7	7,0	5,8	7,1	7,1
PIB nominal (en Mds FCFA)	4 259,5	4 626,0	5 095,7	5 563,1	6 073,2
Taux d'inflation (en %)	1,8	4,5	7,6	5,3	3,0

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Taux de croissance du secteur

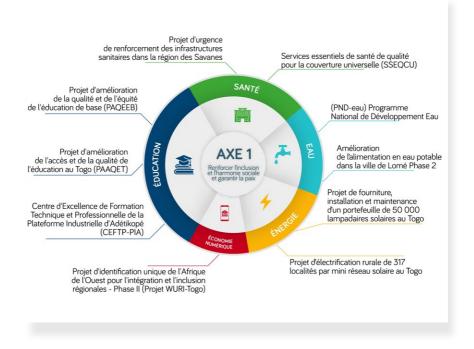
## **III- PRIORITES RETENUES POUR L'ANNEE 2024**

Les principales actions du Gouvernement pour l'année 2024 sont axées sur la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale (FdR) 2020-2025 à travers les trois axes illustrés ci-après.

Quelques projets/programmes par secteur et axe de la Feuille de route Togo 2025 programmés au titre de l'année 2023.

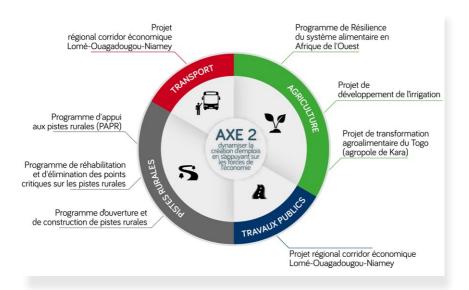
#### Axe stratégique 1 :

#### RENFORCER L'INCLUSION ET L'HARMONIE SOCIALE ET GARANTIR LA PAIX



#### Axe stratégique 2 :

#### DYNAMISER LA CRÉATION D'EMPLOIS EN S'APPUYANT SUR LES FORCES DE L'ÉCONOMIE



### Axe stratégique 3 :

#### MODERNISER LE PAYS ET RENFORCER SES STRUCTURES



# IV. PARTICIPATION DU CITOYEN AU PROCESSUS **BUDGETAIRE**

#### Le processus budgétaire est marqué par quatre grandes phases à savoir :

la préparation du projet de budget par le gouvernement;

l'adoption du projet de budget par le Parlement;

l'exécution du budget par le gouvernement et

le contrôle des opérations budgétaires par la Cour des comptes et le Parlement.

Chacune de ces différentes phases mérite d'être bien comprise par les citoyens afin de permettre à la population de pouvoir discuter et influencer les choix du gouvernement, le vote des parlementaires sur l'argent collecté et son utilisation. Aussi, cette compréhension permettrait-elle aux citoyens de mieux exercer leur pouvoir de contrôle sur la gestion des finances publiques. La participation des citoyens au processus budgétaire permet alors de s'assurer que le budget a pris en compte leurs besoins dans les priorités identifiées et programmées.

#### L'intervention du citoyen peut se faire à plusieurs niveaux que sont notamment les:

collectivités (maires, conseillers municipaux);

services déconcentrés de l'Etat (préfectures, directions régionales et préfectorales);

médias (télévisions, radios, presses écrites, sites internet) et

parlementaires (députés).

### 1. Intervention du citoyen par le biais des collectivités



Le programme d'investissement public (PIP) regroupe, pour une période triennale, l'ensemble des actions et activités que doit mener le gouvernement en vue d'améliorer le cadre de vie des populations. L'élaboration du PIP est un processus participatif qui doit impliquer tous les acteurs y compris les organisations de la société civile (OSC). Ainsi, au niveau des collectivités territoriales, les citoyens doivent participer et veiller à la prise en compte de leurs besoins et priorités dans le processus de sélection et de programmation des programmes et projets d'investissement à inscrire dans le PIP. Le programme d'investissement public et les budgets des collectivités devront donc s'aligner et être cohérents avec les priorités et les objectifs des Plans de Développement Communaux (PDC) qui prennent en compte tous les besoins des populations sur la période.

#### 2. L'intervention du citoyen par le biais des services déconcentrés de l'Etat

Les organisations de la société civile et les citoyens peuvent saisir les représentants de l'Etat dans les structures régionales et préfectorales, notamment les préfets, les directeurs régionaux et préfectoraux des services déconcentrés, pour faire remonter leurs besoins au moment de l'élaboration du PIP. Ainsi, à travers des cadres de concertation et de planification, consultations, entretiens et courriers adressés aux représentants de l'Etat, ces derniers peuvent recenser et prioriser les besoins de la population en infrastructures et en équipements et les transmettre aux décideurs.



#### 3. L'intervention du citoyen par le biais des médias

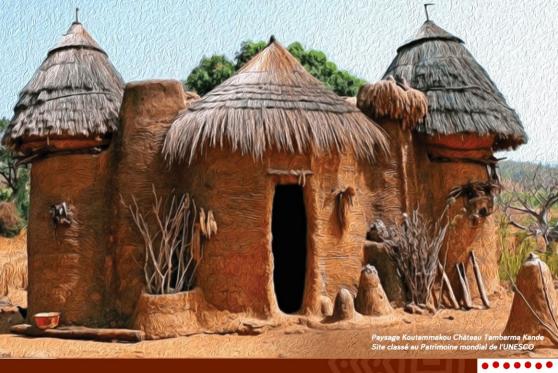


Le citoyen, à travers les médias traditionnels et modernes de communication que sont les radios, les télévisions, la presse écrite et les sites Internet (www.assemblee-nationale.tg; www.togoreformes. com; www.dgbftg.org), peut s'informer sur les aspects du budget de l'Etat, le contexte, les hypothèses d'élaboration, les priorités, le montant du budget, etc. Il peut également, par ces sources de communication, exprimer ses besoins non pris en compte pour une meilleure prise en charge dans le budget.

### 4. L'intervention du citoyen à travers les Parlementaires

Les citoyens peuvent aussi soumettre leurs besoins et priorités aux députés de leur circonscription afin de les faire valoir dans le processus à l'occasion du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et aux différentes discussions sur le budget à l'Assemblée nationale.





CARACTERISTIQUES DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024





#### I. RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT

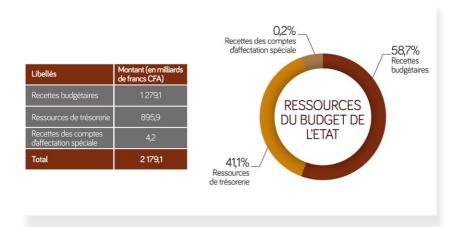
La somme totale d'argent que l'Etat a prévue avoir comme des recettes pour faire face aux paiements des dépenses pour l'année 2024 est les ressources du budget de l'Etat.

Les ressources du budget de l'Etat comprennent les ressources du budget général et les recettes des comptes spéciaux du trésor.

Les ressources du budget général sont constituées des recettes budgétaires (recettes fiscales, recettes non fiscales et dons) et des ressources de trésorerie (produits de privatisation, emprunts et titres publics).

Les recettes des comptes spéciaux du trésor proviennent essentiellement des ressources affectées à certaines dépenses sur décision des pouvoirs publics. Les comptes spéciaux du trésor sont constitués uniquement des comptes d'affectation spéciale dans le cadre de la loi de finances. exercice 2024, et sont destinés au Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel (FNAFPP), le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT). le Fonds national de développement forestier (FNDF) et le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH).

Tableau 2 : Ressources du budget de l'Etat



### A- Recettes budgétaires

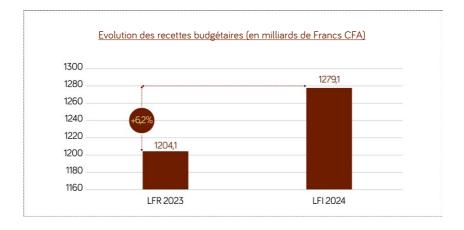
## De quoi sont constituées les recettes budgétaires ?

Elles sont constituées de 1042,1 milliards de francs CFA de recettes fiscales (81,5%), de 62 milliards de francs CFA de recettes non fiscales (4,8%), de 162,2 milliards de francs CFA de dons projets (12,7%) et de 12,8 milliards de francs CFA de dons programmes ou appuis budgétaires (1%).

#### REPARTITION DES RECETTES BUDGETAIRES



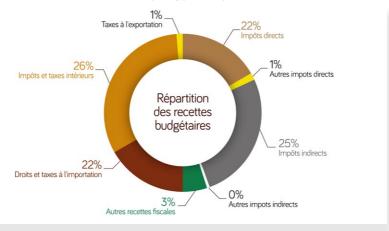
Les recettes budgétaires sont prévues pour 1 279,1 milliards de francs CFA, en augmentation de 6,2% par rapport aux prévisions de 2023 estimées à 1 204,1 milliards de francs CFA.



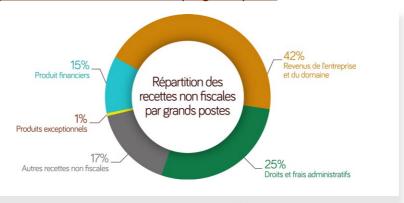
#### Répartition des recettes budgétaires



#### Répartition des recettes fiscales par type d'impôts



#### Répartition des recettes non fiscales par grands postes



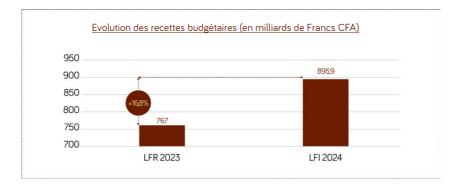
#### B- Ressources de trésorerie

## De quoi sont constituées les recettes budgétaires?

Les ressources de trésorerie sont constituées essentiellement des produits de privatisation, d'emprunts (emprunts projets et autres emprunts) et de titres publics (emprunts obligataires, bons du trésor).



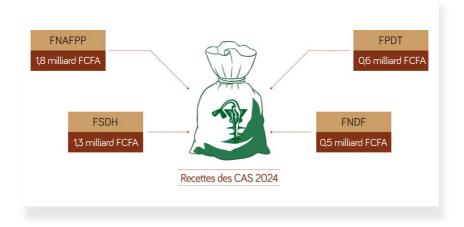
Les prévisions des ressources de trésorerie en 2024 sont en augmentation de 16,8% par rapport à celles de 2023.



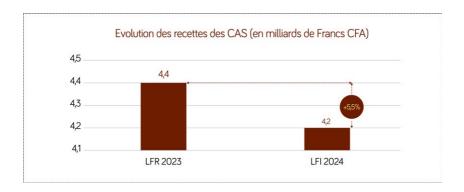
#### C- Recettes des comptes d'affectation spéciale

Elles sont constituées majoritairement des recettes fiscales affectées particulièrement au profit du Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel (FNAFPP), du Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT), du Fonds national de développement forestier (FNDF) et du Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH).

En 2024, elles sont de 1,8 milliard de francs CFA, 1,3 milliard de francs CFA, 0,6 milliard de francs CFA et 0,5 milliard de francs CFA respectivement pour le FNAFPP, FSDH, FPDT et FNDF.



Les prévisions des recettes des comptes d'affectation spéciale (CAS) en 2024 s'élèvent à 4,2 milliards de francs CFA contre 4.4 milliards de francs CFA en 2023, soit une baisse de 5,5%.

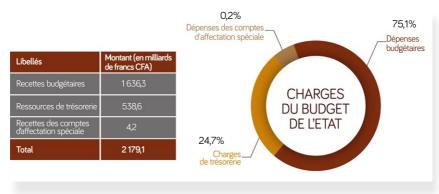


### II. CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT

La somme totale d'argent que l'Etat a prévue sortir pour les paiements de l'année 2024 constitue les charges du budget de l'Etat.

Les charges du budget de l'Etat pour l'année 2024 sont de 2 179,1 milliards de francs CFA. Elles sont constituées des charges du budget général décomposées en dépenses budgétaires (dépenses ordinaires et dépenses en capital communément appelées dépenses d'investissement), des charges de trésorerie (remboursement de la dette publique) et des dépenses des comptes spéciaux du trésor (dépenses des comptes d'affectation spéciale).

Tableau 3 : Ressources du budget de l'Etat



### A- Dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires sont estimées à 1 636,3 milliards de francs CFA, en augmentation de 4,1% par rapport à 2023 (1572,3 milliards de francs CFA).

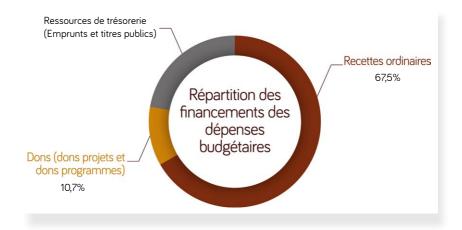


#### De quoi sont constituées les recettes budgétaires?

Les dépenses budgétaires, estimées à 1 636,3 milliards de francs CFA, seront financées à hauteur de 1 104,1 milliards de francs CFA (67,5%) par les recettes ordinaires (recettes fiscales et non fiscales) et de 175 milliards de francs CFA (10,7%) par les dons (dons projets et dons programmes). Les dépenses ordinaires (salaires, acquisition de biens et services, transferts courants, charges financières de la dette ou intérêts payés sur la dette publique, dépenses en atténuation des recettes ou exonérations fiscales) seront financées par les recettes budgétaires à hauteur de 78,4% et les dépenses en capital (communément appelées dépenses d'investissement) à concurrence de 21,6%.

Le reste des dépenses budgétaires auquel l'Etat doit faire face, soit 357,2 milliards de francs CFA (21,8%), sera financé par les ressources de trésorerie (emprunts et titres publics).

#### Répartition des financements des dépenses budgétaires



#### Décomposition des dépenses budgétaires



Les dépenses budgétaires, exercice 2024, évaluées à 1636,3 milliards FCFA, serviront à :

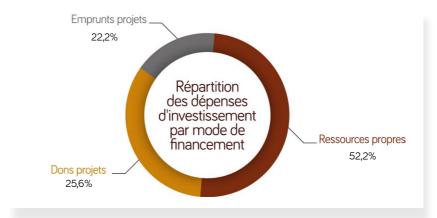
- réaliser des investissements (infrastructures et autres), soit 38.8% des dépenses budgétaires ;
- payer les salaires des agents publics de l'Etat (personnel), soit 19,7% des dépenses budgétaires ;
- soutenir les Etablissements Publics de l'Etat, les communes, la politique pétrolière, ... (transferts courants), soit 12,8% des dépenses budgétaires ;

- payer les intérêts et commissions de la dette publique (charges financières de la dette), soit 9,8% des dépenses budgétaires ;
- prendre en charge le fonctionnement des services de l'Etat (acquisitions de biens et services), soit 10% des dépenses budgétaires :
- accorder des exonérations (atténuation de recettes), soit 9% des dépenses budgétaires.

#### Sources de financement des investissements exécutés par l'Etat



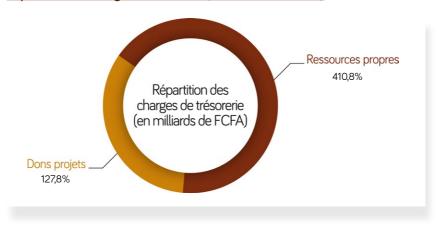
#### Répartition des dépenses d'investissement par mode de financement



### B- Charges de trésorerie

Les charges de trésorerie prévues en 2024 sont de 538,6 milliards de francs CFA, en augmentation de 35,1% par rapport à 2023 (398,8 milliards de francs CFA).

#### Répartition des charges de trésorerie (en milliards de FCFA)

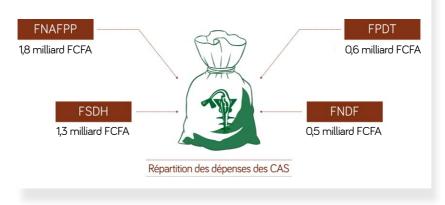




### C- Dépenses des comptes d'affectation spéciale

Les dépenses des comptes d'affectation spéciale sont prévues en équivalence aux recettes, afin d'assurer l'équilibre. Ainsi, elles sont de 1,8 milliard de francs CFA, 1,3 milliard de francs CFA, 0,6 milliard de francs CFA et 0,5 milliard de francs CFA respectivement pour le FNAFPP, FSDH, FPDT et FNDF.

#### \*Répartition des dépenses des CAS



## III. LES AGREGATS BUDGETAIRES

### A- L'épargne budgétaire

Elle est constituée de l'argent collecté par les efforts des services internes de l'Etat restant après avoir payé les salaires, la charge financière de la dette, les dépenses d'acquisition de biens et services, et les dépenses de transferts courants. Cet argent restant sert à faire de l'investissement ou réalisations qui durent dans le temps (forages, routes, hôpitaux, écoles, électrifications, etc.). C'est la capacité de l'Etat financer ses dépenses sans recours au financement extérieur.



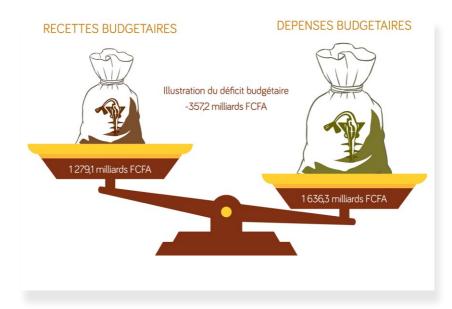
### B- Le solde budgétaire

Les opérations budgétaires, exercice 2024, dégagent un déficit de 357,2 milliards de francs CFA qui est couvert par le solde des opérations de trésorerie.

### \*Détermination du solde budgétaire



### \*Illustration du déficit budgétaire (-357,2 milliards FCFA)



#### C- Le solde de trésorerie

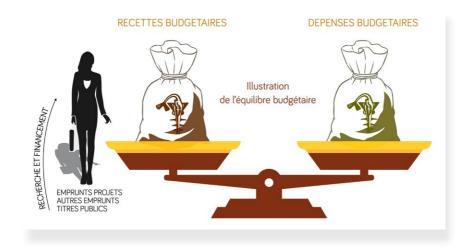
Les opérations de trésorerie, exercice 2024, dégagent un excédent de 357,2 milliards de francs CFA. Cet excédent sert à couvrir entièrement le solde déficitaire des opérations budgétaires.



### D- Le solde global



### E- Equilibre budgétaire



## IV. EVOLUTION DES CRITERES DE CONVERGENCE DE 2020 A 2024

La crise sanitaire ayant impacté fortement les finances publiques au cours de l'année 2020, la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA avait décidé de suspendre temporairement le pacte de convergence en vue de permettre aux pays de faire face aux contraintes liées à la riposte de la pandémie. Ainsi, les prévisions budgétaires de 2024 ne respectent pas les critères de convergence communautaire.

<u>Tableau 4</u> : Evolution des critères de convergence pour le Togo entre 2020 et 2024

N°	Critères	Norme	2020	2021	2022	2023	2024
-1	l Critères de premier rang						
1	Solde budgétaire dons compris / PIB	≥ -3%	-7,0	-4,6	-7,5%	-6,6	-5,9
2	Taux d'inflation annuel moyen	≤ 3%	1,8	4,5	7,6	5,3	3,0
3	Encours dette intérieure et extérieure / PIB	≤ 3%	60,3	63,0	65,8	66,9 *	66,4 *
Ш	Critères de second rang						
1	Masse salariale / recettes fiscales	≤ 35%	38,8	41,1	36,2	38,0	35,9
2	Taux de pression fiscale	≥ 20%	12,5	13,7	13,8	13,8	14,7

<sup>\*</sup> Il s'agit des projections



PRINCIPAUX INDICATEURS ET INSCRIPTIONS SPECIFIQUES POUR CERTAINS SECTEURS PRIORITAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2024





Cette partie est consacrée (i) au rappel de certaines actions et mesures réalisées par le Gouvernement en 2023 et (ii) la présentation des prévisions budgétaires retenues dans les différents secteurs au titre de 2024.

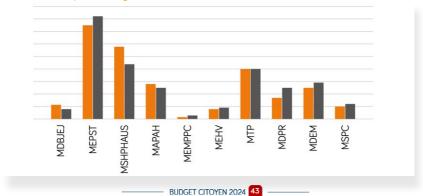
Pour le budget citoyen 2024, dix (10) ministères ont été retenus pour faire l'objet d'illustration des grandes actions et interventions de l'Etat. Le budget de ces secteurs a évolué entre 2023 et 2024 comme présenté dans le tableau suivant.

<u>Tableau 5</u>: Evolution du budget des ministères retenus entre 2023 et 2024 (en milliers de FCFA)

		BUDGET 2	023		BUDGET	2024
MINISTÈRES		Dont inve	stissement		Dont investissement	
MINIOTERES	Total	Montant	Part dans l'investissement total du budget de l'Etat	Total	Montant	Part dans l'investissement total du budget de l'Etat
Développement à la base, jeunesse et emploi des jeunes	29 578 517	22177761	3,63%	19 465 276	12 041 466	1,90%
Enseignements primaire, secondaire et technique	175 467 448	19716832	3,22%	191 042 872	15 898 419	2,51%
Santé, hygiène publique et accès universel aux soins	138 395 782	93 50 4 0 7 2	15,29%	112 779 598	65 973 905	10,40%
Agriculture, production animale et halieutique	58 004 168	39578063	6,47%	52 077 978	33 623 218	5,30%
Economie maritime, de la pêche et de la protection côtière	1391273	1035607	Q17%	3155738	2762277	0,44%
Eau et hydraulique villageoise	17 631 464	17108767	2,80%	21 087 371	20 532 819	3,24%
Travaux publics	85 680 170	84 625 259	13,84%	85 768 565	84 706 853	13,36%
Désenclavement et pistes rurales	37 472 848	37279977	610%	53 687 857	53 496 694	8,44%
Mines et énergies	52 346 018	49 961 902	8,17%	59 961 718	59 280 159	9,35%
Sécurité et protection civile	24 489 932	1835 036	0,30%	29 072 253	2 670 472	0,42%
TOTAL	620 480 620	366 823 276	59,98%	628 099 226	350 986 282	1,90%

Source : DGBF

Evolution des dépenses budgétaires (en milliards de F CFA) des ministères entre 2023 et 2024



## I. SECTEUR DE L'EDUCATION



## 1. Principaux indicateurs du secteur

<u>Tableau 6</u>: Évolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalis	Prévisions	
Holcateurs	2022	2023	2024
Taux brut de scolarisation au primaire	119,50%	111,7%	12 041 466
Taux d'admission ou d'accès au CP1	125,70%	137,9%	105%
Taux d'achèvement du primaire	88,60%	88,8%	122,9%
Proportion de salles en dur au primaire public	64	71%	73%
Taux d'accès en 6ème	76,30%	83,4%	105%
Ratio apprenants publics/enseignants publics au primaire	41	49	43
Taux brut de scolarisation au premier cycle du secondaire	7660%	75,5%	112,5%
Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire	56,90%	58,3%	79,9%
Taux d'accès en 2 <sup>nde</sup>	30,90%	41,8%	31,4%
Taux brut de scolarisation au second cycle du secondaire	35,20%	37,4%	31%
Taux d'achèvement du second cycle du secondaire	28,90%	28,2%	23,4%

### 2. Réalisations 2022 et 2023 et prévisions 2024

Tableau 7: Nombre de blocs de 4 salles de classes construits par région en 2022 et 2023

Régions -	Réalis	Réalisations		
	2022	2023		
Lomé Commune	1	2		
Maritime		5		
Plateaux	2	15		
Centrale	2	6		
Kara		8		
Savanes	5	28		
Total	5	64		

Tableau 8 : Nombre et coût estimatif des blocs de 4 salles de classes à construire par région en 2024

Régions	Prévisions 2024		
Regions	Nombre	Coût total (milliers FCFA)	
Grand Lomé	13	364000	
Maritime	8	224000	
Plateaux	8	224000	
Centrale	11	308000	
Kara	9	252 000	
Savanes	14	392000	
Total	64	1764 000	

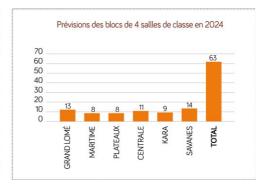


Tableau 9: Nombre de blocs de 3 salles de classe construits par région en 2022 et 2023

Régions -	Réali	Réalisations		
Keglous	2022	2023		
Lomé Commune	7	9		
Maritime	20	18		
Plateaux	11	48		
Centrale	6	20		
Kara	5	19		
Savanes	8	82		
Total	57	196		



 $\underline{\text{Tableau 10}}$ : Nombre et coût estimatif des blocs de 3 salles de classe à construire par région en 2024

Dágiona	Prévisions 2024		
Régions	Nombre	Coût total (milliers FCFA)	
Grand Lomé	8	196 000	
Maritime	8	201500	
Plateaux	20	517500	
Centrale	7	199 000	
Kara	19	542500	
Savanes	24	720 000	
Total	86	2 376 500	



Source: MEPST/DPSSE 2022 et 2023



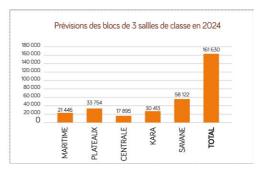
<u>Tableau 11</u> : Nombre d'élèves bénéficiaires des vivres des cantines scolaires par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations		
Regions	2022	2023	
Maritime	19915	20 950	
Plateaux	32380	32 973	
Centrale	15 321	17 481	
Kara	26 491	29709	
Savanes	44372	56 775	
Total	138 479	157 888	

Source: MDBJEJ\_2022 et 2023

Tableau 12 : Nombre d'élèves bénéficiaires de vivres des cantines scolaires prévues par région en 2024

Dágiona	Prévisio	Prévisions 2024		
Régions	Nombre	Coût total (milliers FCFA)		
Maritime	21 446	302 421		
Plateaux	33 754	475 981		
Centrale	17895	252 347		
Kara	30 413	428 869		
Savanes	58 122	819 609		
Total	86	2 376 500		





## II. SECTEUR DE LA SANTE



### 1- Principaux indicateurs

<u>Tableau 13</u>: Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalis	Réalisations		
morcateors	2022	2023	2024	
Nombre de personnels traceurs de soins recrutés	398	1231	1232	
Proportion des besoins non satisfaits en concentrés de globules rouges (CGR)	25,36%	24,3%	18%	
Pourcentage d'enfants de 0-11 mois ayant reçu 3 doses de vaccin Pentavalent (DTC-HepB-Hib3)	91%	93%	92%	
Proportion de femmes césarisées ayant bénéficié de la subvention	90,90%	92%	96%	
Proportion de cas de tuberculose toutes formes confondues traités avec succès	86%	85%	88%	
Couverture programmatique en ivermectine lors des traitements de masse	93%	105,7%	95%	
Couverture programmatique en Praziquantel lors des traitements de masse	90%	100,98%	95%	

 $^2$ C'est un indicateur de couverture santé universelle /  $^3$ C'est un indicateur du Programme WEZOU / $^4$ C'est un indicateur du Programme WEZOU



### 2- Réalisations 2021 et 2022 et prévisions 2023

Tableau 14 : Nombre de personnes ayant bénéficié de traitement Antirétroviral (ARV) 2022 et 2023

Régions	Réali	Réalisations		
Kegions	2022	2023		
Grand Lomé	48 869	48 287		
Maritime	14954	16 530		
Plateaux	9508	8 812		
Centrale	4685	5 031		
Kara	6408	6 590		
Savanes	2369	2 432		
Total	86 793	87 682		



Tableau 15: Nombre de personnes à mettre sous traitement Antirétroviral (ARV) en 2024

Dágiona	Prévisio	Prévisions 2024		
Régions	Nombre	Coût total (milliers FCFA)		
Grand Lomé	51596	4739937		
Maritime	17663	1622614		
Plateaux	9 416	865 001		
Centrale	5 376	493852		
Kara	7042	646 886		
Savanes	2599	238729		
Total	93 691	8 607 020		

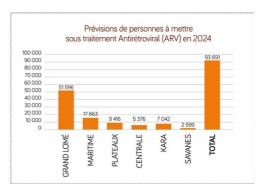


Tableau 16 : Nombre d'enfants souffrants de malnutrition aiguë pris en charge en 2022 et 2023

Régions	Réali	Réalisations	
	2022	2023	
Grand Lomé	1350	835	
Maritime	772	972	
Plateaux	567	957	
Centrale	1072	835	
Kara	1565	1284	
Savanes	3591	4 408	
Total	8 917	9 291	



Tableau 17 : Nombre d'enfants souffrants de malnutrition aiguë à prendre en charge en 2024

Dágiona	Prévisions 2024		
Régions	Nombre	Coût total (milliers FCFA)	
Grand Lomé	7276	29 209	
Maritime	5 138	20 626	
Plateaux	5 809	23 320	
Centrale	2197	8 822	
Kara	5 094	20 449	
Savanes	8736	35 074	
Total	34 249	137 500	

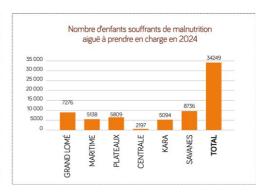




Tableau 18 : Nombre de moustiquaires imprégnées d'insecticide distribuées en 2022 et 2023

Régions	Réalisations	
	2022	2023
Grand Lomé	107525	1 840 171
Maritime	76345	1131768
Plateaux	114 980	1339 980
Centrale	58199	638 113
Kara	74359	801650
Savanes	81399	885 753
Total	512 807	6 637 435

Source : Rapport annuel du MSHPAUS

Tableau 19 : Nombre de moustiquaires imprégnées d'insecticide à distribuer en 2024

Dágiona	Prévisio	Prévisions 2024	
Régions	Nombre	Coût total (milliers FCFA)	
Grand Lomé	107 049	173 098	
Maritime	76 230	123 264	
Plateaux	114 463	185 087	
Centrale	57904	93 631	
Kara	73 982	119629	
Savanes	80 998	130 974	
Total	34 249	825 682	

Nombre d'enfants souffrants de malnutrition aiguë à prendre en charge en 2024 GRAND LOMÉ CENTRALE TOTAL KARA



## III. SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



## 1. Principaux indicateurs du secteur

Tableau 20: Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations		Prévisions
Holcateurs	2022	2023	2024
Taux de desserte national en eau potable	67,43%	69,01%	75%
Taux de desserte en eau potable en milieu urbain	70,24%	71,69%	73%
Taux de desserte en eau potable en milieu semi-urbain	54,36%	55,93%	68%
Taux de desserte en eau potable en milieu rural	72,63	74,40%	82%

### 2. Réalisations 2022 et prévisions 2023

Tableau 21: Nombre de forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) installées par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations	
Regions	2022	2023
	107	93
Savanes	94	106
Total	201	199

Tableau 22 : Nombre et coût estimatif de forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) à installer par région en 2024

Dágions	Prévisions 2024	
Régions	Nombre Coût tota	
Kara	216	1512000
Savanes	216	1728 000
Total	432	3240000

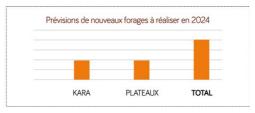




Tableau 23 : Nombre de forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) réhabilités par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations	
	2022	2023
Kara	54	46
Savanes	79	21
Total	133	67

Tableau 24 : Nombre de postes d'eau autonomes (PEA) installées par région en 2022 et 2023

Un PEA est un ouvrage comprenant un forage, un réservoir de stockage enterré ou surélevé comportant plus de deux robinets de puisage.

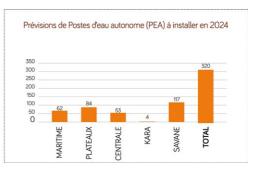
Régions	Réalisations	
Regions	2022	2023
Maritime	3	2
Plateaux	12	7
Centrale	2	5
Kara	5	22
Savanes	136	108
Total	158	144

NB: 84 PEA non prévus ont été réalisés avec appui de l'UNICEF (61) et les ONG (23).



Tableau 25 : Nombre et coût estimatif de Postes d'eau autonome (PEA) à installer par région en 2024

Dágiona	Prévisions 2024	
Régions	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	62	752000
Plateaux	84	1064000
Centrale	53	708 000
Kara	4	80 000
Savanes	117	1908000
Total	320	4 512 000



 $Source: Rapport \, annuel \, de \, performance \, MEHV/MDBJEJ/Rapport \, d'activit\'e \, du \, projet \, PRHYVI$ 

Tableau 26: Nombre de Mini-Adductions d'eau potable (Mini-AEP) construites par région en 2022 et 2023

Le mini-système d'alimentation en eau potable (mini-AEP) est un PEA amélioré qui permet de multiplier les bornes fontaines (points de puisages) à des distances telles à approcher au maximum possible les usagers.

Régions	Réalisations	
Kegiotis	2022	2023
Centrale	0	9
Kara	0	0
Savanes	10	1
Total	10	10

Il est prévu pour l'année 2024 la finalisation de 11 Mini-AEP dans la région de la Kara.



Tableau 27 : Nombre de forages à gros débit réalisés par région en 2022 et 2023

Régions	Réalis	Réalisations	
	2022	2023	
Maritime		1	
Plateaux	1	0	
Centrale	11	0	
Kara	3	0	
Total	15	1	

Tableau 28 : Nombre et coût estimatif des forages à gros débit à réaliser par région en 2024

Dárdona	Prévisions 2024		
Régions	Forages à gros débit	Coût total (milliers FCFA)	
Maritime	2	150 000	
Centrale	14	172500	
Plateaux	10	130 000	
Total	320	452 500	





Tableau 29: Nombre de branchement privés réalisés par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations		
Keglous	2022	2023	
Lomé Commune	4281	4347	
Maritime	1247	1207	
Plateaux	916	1181	
Centrale	459	290	
Kara	1101	807	
Savanes	1122	906	
Total	9 126	8 738	

NB : les prévisions concernaient les demandes des ménages reçues en 2022 dont le branchement n'était pas effectué en 2022



Tableau 30: Nombre et coût estimatif de branchement privés à réaliser par région en 2024

Dáriana	Prévisions 2024		
Régions	Branchements privés	Coût total (milliers FCFA)	
Lomé Commune	1310	65500	
Maritime	465	23 250	
Plateaux	178	8900	
Centrale	126	6300	
Kara	230	11500	
Savanes	206	10300	
Total	2 515	125 750	



Source : Rapport annuel de performance MEHV/rapport d'activité BID4 et FSD

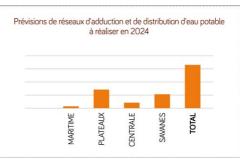
Tableau 31 : Mètres linéaires de réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable réalisés par région en 2022 et 2023.

Régions	Réalis	Réalisations		
Kegiotis	2022	2023		
Lomé Commune	108 629	86700		
Maritime	50 433	4695		
Plateaux	50106	4166		
Centrale	2591	30826		
Kara	20 027	53867		
Savanes	8054	22061		
Total	239 840	202 315		

Source : Rapport annuel de performance MEHV/rapport d'activité de la TdE, des projets PND-eau, PEAT 2, AEP Lomé

Tableau 32: Mètres linéaires de réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable à réaliser par région en 2024

Dáriana	Prévisions 2024		
Régions	Mètre linéaire réseau	Coût total (milliers FCFA)	
Maritime	123	317	
Plateaux	1635	4218	
Centrale	469	1210	
Savanes	1310	3380	
Total	2 515	9 125	



Source : Rapport annuel de performance MEHV/rapport d'activité de la TdE et des projets PND-eau

Tableau 33 : Nombre des châteaux d'eau réalisés par région en 2022 et 2023

Régions Réalisations	2023		
Regions	2022	Prévisions	Réalisations
Lomé Commune		5	5
Maritime	-	1	-
Plateaux		2	2
Centrale	1	3	3
Kara	-	1	1
Total	1	12	11

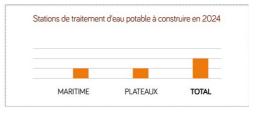


Concernant la réalisation des stations de traitement, sur une prévision de 3 stations de traitement d'eau potable dans les régions des Plateaux, Centrale et de la Kara, seule celle de Kara a été achevée et opérationnelle. Les travaux sont en cours sur les autres sites.



Tableau 34 : Nombre et coût estimatif des stations de traitement d'eau potable à construire par région en 2024

Dáriana	Prévisions 2024	
Régions	Station de traitement d'eau potable	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	1	221373
Plateaux	1	406 038
Total	2	627 411



Source : Rapport annuel de performance MEHV/rapport d'activité BID4 et FSD

# III. SECTEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



### 1. Principaux indicateurs du secteur

Tableau 35: Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations		Prévisions
moleateurs	2022	2023	2024
Taux de croissance du PIB agricole	5,00%	5,60%	6,06%
Taux de couverture des besoins nationaux par la production nationale en viande	61,00%	60,34%	60,5%
Taux d'utilisation des semences améliorées de céréales	12,00%	13%	14%
Taux d'utilisation des semences traditionnelles de céréales	88,00%	87%	86%
Quantité d'éléments fertilisants par hectare pour viviers (norme communautaire 50kg/ha)	16,00	17,21	20
Taux d'autosuffisance alimentaire	85,00%	85,00%	85,00%
Taux de production des animaux (volailles)	8,00%	8,0%	9,00%
Taux d'accroissement des effectifs des ovins	6,00%	60%	6,50%
Taux d'accroissement des effectifs de caprins	8,00%	8,0%	8,50%
Taux d'accroissement des effectifs de bovins	1,00%	1,0%	1,10%
Taux d'accroissement des effectifs de porcins	2,00%	2,0%	2,50%
Taux de couverture vaccinale des animaux	74,86%	77%	80%
Niveau d'utilisation des engrais chimiques du café/cacao (norme internationale 400kg/ha)	10	0	30
Niveau d'utilisation des engrais chimiques du coton (norme internationale 300kg/ha)	162	145	200
Taux de croissance des terres agricoles irriguées	0	8,2%	12,50

### 2- Réalisations 2022 et 2023 et prévisions 2024

Tableau 36: Quantités de semences vivrières (tonnes) distribuées par région en 2022 et 2023

Régions	Réali	Réalisations	
Kegions	2022	2023	
Maritime	91,75	67,478	
Plateaux	575,35	2 229,390	
Centrale	1272,78	1799,423	
Kara	305,50	269,550	
Savanes	508,07	187,557	
Total	2 753,45	4 744,504	



Tableau 37 : Quantités de semences vivrières (tonnes) et coûts estimatifs prévus par région en 2024

Dágiana	Prévisio	Prévisions 2024		
Régions	Quantité	Coût total (milliers FCFA)		
Maritime	145	72 500		
Plateaux	2 439	1219500		
Centrale	2720	1380 000		
Kara	633	316 500		
Savanes	891	445 500		
Total	6 828	3 414 000		

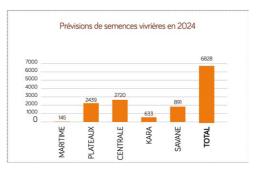


Tableau 38: Quantités d'engrais vivriers (tonnes) distribuées par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations		
Regions	2022	2023	
Lomé Commune	262,55	604,300	
Maritime	6 613,40	7265,800	
Plateaux	10 441,70	11 155,800	
Centrale	9 19680	10 787,600	
Kara	15 249,10	17778,650	
Savanes	25 754,95	29 451,150	
Total	67 518,50	77 043,300	



Tableau 39 : Quantités (tonnes) et coût estimatif d'engrais vivriers prévus par région en 2024

Déciens	Prévisions 2024		
Régions	Quantité	Coût total (milliers FCFA)	
Lomé Commune	667	400 200	
Maritime	8 016	4809600	
Plateaux	12 308	7384800	
Centrale	11 905	11769000	
Kara	32 489	19 493 400	
Savanes	32 489	32 489	
Total	85 000	51000000	

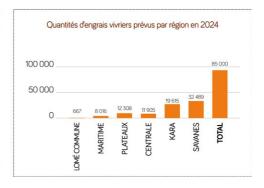


Tableau 40: Quantités (tonnes) de céréales et de légumineuses produites par région de 2022 et 2023

Régions	Céréales réalisations		Légumineuses réalisations	
Regions	2022	2023	2022	2023
Maritime	91,75	67,478	91,75	67,478
Plateaux	575,35	2 229,390	575,35	2 229,390
Centrale	1272,78	1799,423	1272,78	1799,423
Kara	305,50	269,550	305,50	269,550
Savanes	508,07	187,557	508,07	187,557
Total	2 753,45	2 753,45	4 744,504	4 744,504

Source: DSID/MAEDR, 2024 (Rapports bilans des campagnes agricoles 2022 et 2023)

Tableau 41: Quantités (tonnes) de tubercules produites par région de 2022 et 2023

Régions	Réalisations		
Kegions	2022	2023	
Maritime	447 047,78	481664	
Plateaux	674 945,52 728 220		
Centrale	656 971,62	705735	
Kara	432 677,43	462885	
Savanes	26 887,24	28111	
Total	2 238 529,59	2 406 614	

Source : DSID/MAEDR, 2024 (Rapports bilans des campagnes agricoles 2022 et 2023)

Tableau 42: Quantités de semences de coton (tonnes) distribuées en 2022 et 2023

Régions	Réalisations		
Kegions	2022	2023	
Maritime	115	404	
Plateaux	1492	728220	
Centrale	645	367	
Kara	736	1024	
Savanes	1299	1268	
Total	4 287	5 791	

Tableau 43: Quantités de semences coton (tonnes) et coûts estimatifs par région en 2024

Régions	Prévisions 2024		
Kegions	Quantité (T)	Coût total (milliers FCFA)	
Plateaux Nord	800	134 000	
Plateaux Sud	1000	167500	
Kara	1280	214 400	
Savanes	1320	221100	
Total	4 400	737 000	

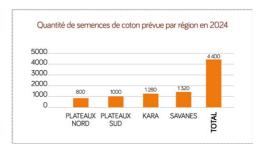


Tableau 44 : Nombre de boutures de caféiers et de cabosses de cacaoyers réalisés en 2022 et 2023

	NOMBRE DE BOUTURES DE CAFÉIERS		NOMBRE DE BOUTURES DE CACAOYERS	
Régions	Réalisations		Réalisa	ations
	2022	2023	2022	2023
Plateaux	361 650	522450	23 664	26 645
Total	361650	522450	23 664	26 645



Tableau 45: Prévisions de boutures de caféiers et de cabosses de cacaoyers pour 2024

Régions	Boutures de caféiers		Boutures de cacaoyers	
Regions	Prévisions 2024	Coût (milliers Prévisions FCFA) 2024	Coût (milliers FCFA)	
Plateaux Nord	500 000	74 500	30 000	11 550
Total	500 000	74 500	30 000	11 550

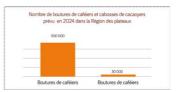


Tableau 46: Quantités d'engrais coton (tonnes) distribuées par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations		
Regions	2022	2023	
Maritime	1006	1042	
Plateaux	3392	6 024	
Centrale	725	1409	
Kara	5284	5 293	
Savanes	5 969	5 967	
Total	16 375	19 735	

Tableau 47: Quantités (tonnes) et coût estimatif d'engrais coton prévus par région en 2024

Régions	Prévisions 2024		
Kegions	Quantité	Coût total (milliers FCFA)	
Maritime	1900	532 000	
Plateaux	6 450	1806 000	
Centrale	1090	305 200	
Kara	5760	1612800	
Savanes	6 800	1904 000	
Total	22 000 6 160 00		

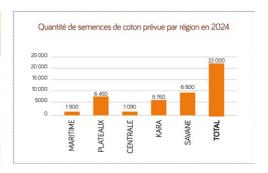


Tableau 48: Quantités de coton graine produite par région en 2022, 2023 et prévisions 2024

Indicateurs	Réalis	Prévisions	
molcateurs	2022	2023	2024
Maritime	5 241	2746	5 438
Plateaux	15 556	10 653	17 077
Centrale	1832	2543	4 157
Kara	15 479	14 568	22 623
Savanes	14 412	16 039	20 750
Total	52 520	46 549	70 045



<u>Tableau 49</u>: Nombre de volailles produits par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations		
Kegiotis	2022	2023	
Maritime	4178 882	4 513 193	
Plateaux	11 25 4 7 9 0 12 15 5 17 3		
Centrale	5154637	5 567 007	
Kara	4918109	5 311 558	
Savanes	7620153	8 229 765	
Total	33 126 571	35 776 696	

Tableau 50: Nombre et coût estimatif de volailles prévues par région en 2024

Régions	Prévisions 2024		
Regions	Quantité	Coût total (milliers FCFA)	
Maritime	4 874 248	12 185 621	
Plateaux	13 127 587	32 818 966	
Centrale	6 012 368	15 030 920	
Kara	5 736 483	14 341 207	
Savanes	8 888 146	22 220 366	
Total	38 638 832	96 597 080	

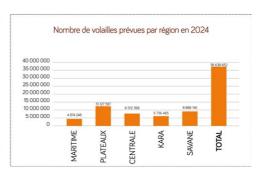




Tableau 51: Nombre de petit ruminants produits par région en 2022 et 2023

Régions	Ovins ré	Ovins réalisations		Caprins réalisations	
Kegions	2022	2023	2023 2022		
Maritime	106 942	113 359	820118	885 727	
Plateaux	644 025	682 667	1965 084	2 122 291	
Centrale	361198	382 870	809692	874 467	
Kara	315 363	334 285	690 961	746 238	
Savanes	563 864	597696	1167717	1261134	
Total	1991392	2 110 876	5 453 572	5 889 858	



Tableau 52: Nombre et coût estimatif d'ovins prévus par région en 2024

Régions	Prévisions 2024	
	Quantité (en milliers)	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	120 160	3 604 801
Plateaux	723 627	21708796
Centrale	405 842	12 175 265
Kara	354 342	10 630 258
Savanes	633 558	19 006 730
Total	2 237 528	67125849

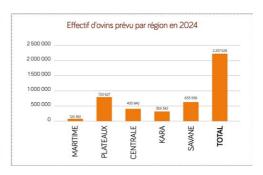




Tableau 53: Nombre et coût estimatif de caprins prévus par région en 2023

Págions	Prévisions 2024		
Régions	Quantité (en milliers)	Coût total (milliers FCFA)	
Maritime	956 586	3 604 801	
Plateaux	2 292 074	21708796	
Centrale	944 424	12 175 265	
Kara	805 937	10 630 258	
Savanes	1362 025	19 006 730	
Total	6 361 046	127 220 928	

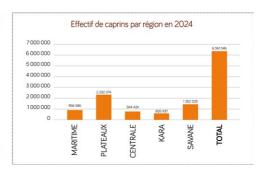




Tableau 54: Nombre de porcins et de bovins produits par région en 2022 et 2023

Págiana	Porcins r	Porcins réalisations		Bovins réalisations	
Régions	2022	2023	2022	2023	
Maritime	161456	164 685	23897	24 136	
Plateaux	284 226	289 910	67021	67691	
Centrale	134694	137 388	49305	49 798	
Kara	178 369	181 937	103 561	104 59	
Savanes	393180	401 043	229849	232 147	
Total	1991392	1174 963	473 633	478 369	

<u>Tableau 55</u>: Nombre et coût estimatif de porcins prévus par région en 2024

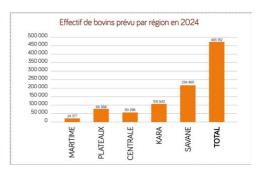
Dágions	Prévisions 2024		
Régions	Quantité (en milliers)	Coût total (milliers FCFA)	
Maritime	167 978	3 359 566	
Plateaux	295 709	5 914 171	
Centrale	140 136	2802720	
Kara	185 575	3 711 508	
Savanes	409 064	8 181 282	
Total	6 3 6 1 0 4 6	23 969 248	





Tableau 56 : Nombre et coût estimatif de bovins prévus par région en 2024

Dágions	Prévisions 2024		
Régions	Quantité (en milliers)	Coût total (milliers FCFA)	
Maritime	24 377	4875425420	
Plateaux	68 368	13 673 640 752	
Centrale	50 296	10 059 217 190	
Kara	105 642	21128455037	
Savanes	234 469	46 893 756 213	
Total	6 361 046	96 630 494 612	





# III. SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE



# 1. Principaux indicateurs du secteur

<u>Tableau 57</u>: Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations		Prévisions
	2022	2023	2024
Taux d'utilisation des provendes	100%	100%	100%
Taux de couverture en production halieutique	22%	24%	25%
Production des poissons (tonnes)	22 656	24 229	25 849

### 2- Réalisations 2022 et 2023 et prévisions 2024

Tableau 58 : Quantités de poissons (tonnes) vendus par région en 2022 et 2023

Págions	Réalis	Réalisations		
Régions	2022	2023		
Lomé Commune	93	128		
Maritime	16 355	16 910,5		
Plateaux	4900	5 915		
Centrale	2	2,5		
Kara	15 249,10	506		
Savanes	484	767		
Total	22 656	24 229		



Tableau 59: Quantités de poissons (tonnes) produits par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations		
	2022	2023	
Lomé Commune	93	128	
Maritime	16 355	16 910,5	
Plateaux	4 900	5 915	
Centrale	1,5	2,5	
Kara	826	506	
Savanes	483,5	767	
Total	22 656	24 229	

Tableau 60 : Quantité (tonnes) et coût estimatif de poissons prévus par région en 2024

Dágiona	Prévisions 2024		
Régions	Quantité	Coût total (milliers FCFA)	
Lomé Commune	667	400 200	
Maritime	8 016	4809600	
Plateaux	12 308	7384800	
Centrale	11 905	11769 000	
Kara	32 489	19 493 400	
Savanes	32 489	32 489	
Total	85 000	51000000	

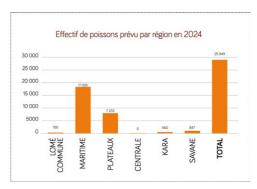
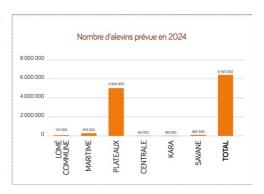


Tableau 61: Quantités d'alevins (tonnes) distribués par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations		
Regions	2022	2023	
Lomé Commune	1200 000	665 000	
Total	1200 000	665 000	

Tableau 62: Nombre et coût estimatif d'alevins prévus par régions en 2024

Régions	Prévisio	Prévisions 2024		
	Quantité	Coût total (milliers FCFA)		
Lomé Commune	110 000	11000		
Maritime	619300	61930		
Plateaux	4954400	495440		
Centrale	66 000	6600		
Kara	88 000	8800		
Savanes	355 300	35 530		
Total	6 193 000	619300		
Courses - DDA /MEMBBC - 202/				



# II. SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS



## 1- Principaux indicateurs

<u>Tableau 63</u>: Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations		Prévisions
	2022	2023	2024
Linéaires (km) de routes nationales bitumées (construites ou réhabilitées)	113,50	65,32	89,00
Proportion de routes nationales revêtues ayant un assez bon niveau de service	48,09%	48,39%	49,15%
Linéaires (km) de routes nationales entretenues	1422,70	1954,50	2 384,41
Proportion du réseau des pistes rurales en bon et moyen état	31,00%	4668%	58,94%

Source : Rapport d'activités du MTP 2023, MDPR 2023

#### 2- Réalisations 2022 et 2023 et prévisions 2024

Tableau 64 : Linéaires de routes nationales (bitumées ou en terre) entretenues par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisat	Réalisations (km)		
	2022	2023		
Maritime	260,00	339,80		
Plateaux	432,00	783,40		
Centrale	219,30	296,80		
Kara	342,20	314,60		
Savanes	169,20	219,90		
Total	1422,70	1954,50		



Tableau 65 : Linéaires (en Km) et coût estimatif des routes nationales à entretenir par région en 2024

Dágiona	Prévisions 2024		
Régions	Linéaires	Coût total (milliers FCFA)	
Maritime	619300	61930	
Plateaux	4954400	495 440	
Centrale	66 000	6600	
Kara	88 000	8800	
Savanes	355 300	35530	
Total	6 193 000	619300	

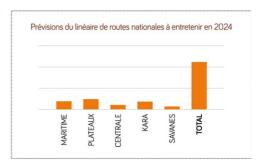


Tableau 66 : Linéaires (en Km) de routes nationales bitumées construites ou réhabilitées par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations		
	2022	2023	
Lomé commune	-	3,72	
Maritime	36,00	14,10	
Plateaux	-	10,00	
Centrale	30,00	20,00	
Kara	47,50	17,50	
Total	113,50	65,32	

Tableau 67 : Linéaires (en Km) et coût estimatif des routes à bitumer ou à réhabiliter par région en 2024

Dágiana	Prévisions 2024		
Régions	Linéaires	Coût total (milliers FCFA)	
Lomé commune	6 663329		
Maritime	10 166484		
Centrale	20	9575999	
Kara	53 40 624 75		
Total	89	73482522	



Tableau 68: Linéaires (km) de pistes rurales entretenues par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations		
	2022	2023	
Maritime	25,10	Sur un linéaire total de	
Plateaux	60,50	837,22 km attribués en	
Centrale	45,00	2023 dans les cinq régions, 367,9 km sont en cours	
Kara	295,20	d'exécution et 469,32 km	
Savanes	112,60	sont en cours de démarrage.	
Total	538,40		

Tableau 69 : Prévision de linéaires (kilomètres) de pistes rurales à entretenir par région en 2024

Régions	Prévisions 2024
Maritime	143,74
Plateaux	222,70
Centrale	137,20
Kara	140,58
Savanes	193,00
Total	837,22



Source: MDPR 2024



Tableau 70 : Linéaires (km) de pistes rurales ouvertes, construites et réhabilitées y compris élimination des points critiques par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations		
	2022	2023	
Maritime	62,70	40,30	
Plateaux	23,20 52,90		
Centrale	42,50 12		
Kara	620 22,6		
Savanes	246,90 33,1		
Total	381,50	160,9	

Tableau 71: Prévision de linéaires (km) de pistes rurales à entretenir, ouvrir, construire, réhabiliter y compris élimination des points critiques par région en 2024

Régions	Prévisions 2024
Maritime	489,95
Plateaux	706,66
Centrale	527,37
Kara	623,40
Savanes	39666
Total	2 744,04



NB: Concernant l'ouverture, la construction, la réhabilitation et l'élimination des points critiques sur les pistes rurales, un montant total de 57 323 005 FCFA a été alloué au ministère le démarrage des travaux de 2 744,04 km y compris 32 grands ponts.



# III. SECTEUR DE L'EMPLOI



# 1. Principaux indicateurs du secteur

<u>Tableau 72</u>: Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations		Prévisions
	2022	2023	2024
Taux d'insertion des jeunes placés en volontariat	47,24%	41,30%	50%
Nombre de jeunes financés en entrepreneuriat (PAEIJ-SP et FAEIJ)	3298	2474	1500
Montant des crédits alloués aux jeunes entrepreneurs (en millions de FCFA)	7558,1	5 277,8	2678,5
Nombre de jeunes artisans équipés et installés (DJEJ)	72	235	454

Source : MDBJEJ

#### 2. Réalisations 2022 et 2023 et prévisions 2024

Tableau 73: Nombre d'emplois créés par région en 2022 et 2023

Dágiona	PAEIJ-SP réalisations		FAIEJ et ANVT réalisations	
Régions	2022	2023	2022	2023
Lomé Commune	106 942	7	311	241
Maritime	41	482	191	163
Plateaux	5 124	2503	1258	277
Centrale	2868	153	778	135
Kara	1873	1953	192	2658
Savanes	294	2240	656	1800
Total	10 200	8 331	3 386	5 274



Tableau 74 : Nombre d'emplois à créer par région dans le secteur agricole en 2024 sur le PAEIJ-SP

Régions	Prévisions 2024
Maritime	16
Plateaux	2010
Centrale	1125
Kara	734
Savanes	115
Total	4000

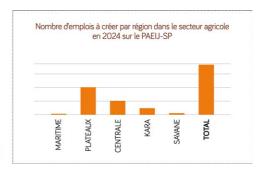
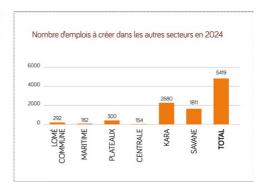


Tableau 75 : Nombre d'emplois à créer dans les autres secteurs en 2024

Dártona	Prévisions 2024		
Régions	Nombres	Secteurs d'activités	
Lomé Commune	292		
Maritime	182		
Plateaux	300	Autres secteurs	
Centrale	154	d'activités	
Kara	2680		
Savanes	1811		
Total	5 419		



NB : Au total 9 419 emplois à créer en 2024 dont 4 000 principalement dans le secteur agricole et 5 419 dans les autres secteurs.



Tableau 76 : Effectifs des bénéficiaires du financement de PAEIJ-SP et FAIEJ pour l'entrepreneuriat par région en 2022 et 2023

Dágiana	Réalisations 2022		Réalisations 2023	
Régions	Effectifs financés	Financement (milliers FCFA)	Effectifs financés	Financement (milliers FCFA)
Lomé Commune	57	1305797	29	687347
Maritime	52	161420	29	26 262
Plateaux	1210	3577685	613	1659429
Centrale	956	682014	734	159 202
Kara	817	1602013	641	2568251
Savanes	206	229181	428	177 265
Total	3 298	7 558 110	2 474	5 277 756

Tableau 77 : Effectifs de jeunes et coût estimatif des financements dans l'entrepreneuriat prévus par région en 2024

Dágione	Prévisions 2024	
Régions	Effectifs	Coût total (milliers FCFA)
Lomé Commune	29	2047600
Maritime	221	111069
Plateaux	301	162978
Centrale	346	130 339
Kara	256	117939
Savanes	347	108 570
Total	1500	2 678 494

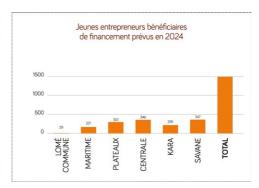




Tableau 78: Nombre de jeunes artisans à équiper et à installer par région en 2024 par la DJEJ

Dágions	Prévisions 2024	
Régions	Effectifs	Coût total (milliers FCFA)
Lomé Commune	16	3200
Maritime	5	1000
Plateaux	30	6000
Centrale	2	400
Kara	17	3400
Savanes	384	167199
Total	454	181 199

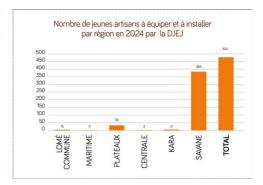
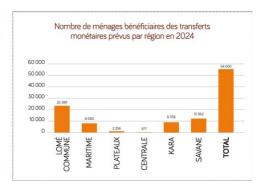


Tableau 79 : Nombre de ménages bénéficiaires des transferts monétaires par région en 2022 et 2023 (BM, AFD et ETAT)

Régions	Réalisations	
Regions	2022	2023
Lomé Commune	0	22 553
Maritime	2800	6 006
Plateaux	7630	12 791
Centrale	3 228	6 215
Kara	12 401	18 194
Savanes	29 691	42 520
Total	55 750	108 279

Tableau 80 : Nombre de ménages bénéficiaires des transferts monétaires prévus par région en 2024 (BM, AFD et ETAT)

D/ d	Prévisions 2024		
Régions	Nombre de ménages bénéficiaires	Coût total (milliers FCFA)	
Lomé Commune	22 389	1675 417	
Maritime	8080	604644	
Plateaux	2256	168 821	
Centrale	977	73 111	
Kara	8336	623801	
Savanes	12562	940 041	
Total	54 600	4085834	



# SECTEUR DE LA PROTECTION CIVILE



Le Togo à l'instar des pays côtiers de la sous-région est situé dans une zone vulnérable aux changements climatiques et donc exposé aux aléas hydrométéorologiques tels que les inondations, la sécheresse, les vents violents, l'érosion côtière, les feux de végétation, etc. Il est aussi de plus en plus marqué par la recrudescence des conflits intercommunautaires de diverses origines. Toutes ces situations, souvent imprévisibles, occasionnent des pertes en vies humaines, d'importants dégâts matériels et des déplacements des populations.

Les différentes interventions dans le secteur sont illustrées par quelques indicateurs clés ci-après.

### 1. Principaux indicateurs du secteur

<u>Tableau 81</u>: Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations		Prévisions
molcateors	2022	2023	2024
Taux de la population résiliente dans les zones à risques	20%	22%	22%
Taux de couverture des populations par des campagnes de sensibilisation sur les risques et catastrophes	8%	10%	10%
Pourcentage de sinistrés assistés par l'ANPC	25%	70,6%	70%

Source : Rapport d'activité ANPC 2023



### 2- Réalisation de 2022 et 2023

Tableau 82 : Nombre de plans régionaux de contingences (PRC) élaborés en 2022 et 2023

Régions	Réalisations	
	2022	2023
Kara	1	1
Savanes	1	1
Total	55 750	108 279



Tableau 83 : Nombre de plans régionaux de contingences (PRC) à élaborer en 2024

Dágione	Prévisions 2024	
Régions	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	1	8 500
Plateaux	1	8300
Centrale	1	8 200
Total	3	25 000

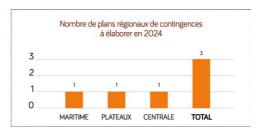


Tableau 84 : Nombre de femmes leaders formées en réduction des risques de catastrophes (RRC) dans les zones à risques par région en 2022 et 2023

Dágiana	Réalisations	
Régions	2022	2023
Kara	0	30
Total	0	30

Tableau 85 : Nombre de sites d'accueil des sinistrés évalués par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations	
Kegions	2022	2023
Maritime	6	6
Centrale	6	6
Kara	1	1
Savanes	2	2
Total	15	15

Tableau 86 : Nombre de bulletins trimestriels d'information et d'alerte aux risques de catastrophes élaborés et distribués par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations	
Kegiolis	2022	2023
Maritime	2 400	5 000
Plateaux	2 400	5 000
Centrale	2 400	5 000
Kara	2 400	5 000
Savanes	2 400	5 000
Total	25 000	25 000

Tableau 87: Nombre de bulletins trimestriels d'information et d'alerte aux risques de catastrophes à élaborer et à distribuer par région en 2024

Dágiona	Prévisions 2024	
Régions	Nombres	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	5000	2000
Plateaux	5000	2000
Centrale	5000	2000
Kara	5000	2000
Savanes	5000	2000
Total	25 000	10 000





Tableau 88 : Nombre d'émissions radio-télévisées de sensibilisation de la population sur les actions de prévention et de gestion des catastrophes par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations	
Regions	2022	2023
Maritime	16	9
Plateaux	8	3
Centrale	4	2
Kara	6	2
Savanes	3	4
Total	37	20

Tableau 89 : Nombre d'émissions radio-télévisées de sensibilisation de la population sur les actions de prévention et de gestion des catastrophes prévues par région en 2024

Dágions	Prévisions 202	
Régions	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	8	2000
Plateaux	4	400
Centrale	2	200
Kara	4	400
Savanes	2	200
Total	9	3 200

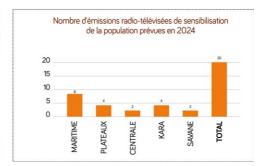




Tableau 90 : Nombre d'écoles assistées en non vivres par région en 2022 et 2023

Régions	2022		2023			
Regions	Touchées	Assistées	Pourcentage	Touchées	Assistées	Pourcentage
Maritime	2	2	100	1	1	100
Plateaux	37	37	100	4	4	100
Centrale	16	16	100	6	5	83
Kara	9	9	100	2	2	100
Savanes	26	26	100	2	2	100
Total	90	90	100	15	14	93,33

# SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES MINES



### 1. Principaux indicateurs du secteur

<u>Tableau 91</u>: Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations		Prévisions	
	2022	2023	2024	
ENERGIE				
Taux de couverture du territoire en réseau électrique	63%	66,00%	70%	
ENERGIE				
Taux d'accroissement des recettes minières	9%	-5,91%	5%	

#### 2- Réalisation de 2022 et 2023

### - ENERGIE

Tableau 92 : Nombre de mini-grids construits en 2022 et 2023

Régions	Réalisations		
Regions	2022	2023	
Maritime	0	0	
Plateaux	1	1	
Centrale	1	1	
Kara	1	1	
Savanes	1	1	
Total	4	4	

Source : Rapport d'activités 2021 ARSE

Il est prévu pour le compte de l'année 2024 la construction de 4 mini-grids dans le Plateaux avec un coût de 1 200 000 000 F CFA



Tableau 93 : Capacité totale de production d'électricité installée par les centrales solaires photovoltaique (MWc) en 2022 et 2023

Régions	Réalisations		
Kegions	2022	2023	
Centrale	50	70	
Total	50	70	

Source : Rapport d'activités 2021 ARSE

Il est prévu pour le compte de l'année 2024 l'extension de la capacité totale de production d'électricité de la centrale solaire de Blitta à 100 MWc.

<u>Tableau 94</u> : Nombre de ménages dotés de kits solaires par région en 2023 (AT2ER)

Régions	Réalisations		
Regions	2022	2023	
Lomé Commune	127	121	
Maritime	11249	17880	
Plateaux	5591	17762	
Centrale	2971	3 249	
Kara	4730	7024	
Savanes	4 465	8 056	
Total	29 133	54 092	

Source: Rapport d'activités 2023 AT2ER



 $\underline{\mathsf{Tableau}\ 95}$  : Prévision du nombre de ménages dotés de kits solaires par région en 2024 (AT2ER)

Dágions	Prévisions 2024		
Régions	Nombre	Coût total (milliers FCFA)	
Lomé commune	100	2400	
Maritime	19 000	456 000	
Plateaux	20 000	480 000	
Centrale	4 000	96 000	
Kara	7900	189 600	
Savanes	9 000	216 000	
Total	60 000	1440 000	



Source : Rapport d'activités 2023 AT2ER

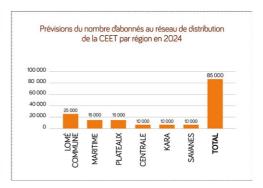
Tableau 96 : Nombre d'abonnés au réseau de distribution de la CEET par région en 2022 et 2023

Régions	Réalisations		
Regions	2022	2023	
Lomé Commune	22 286	25 046	
Maritime	9 072	11 908	
Plateaux	5 508	19 586	
Centrale	4 128	1796	
Kara	10 526	4704	
Savanes	13 214	2771	
Total	64 734	65 811	



Tableau 97 : Prévisions du nombre d'abonnés au réseau de distribution de la CEET par région en 2024

Dágiona	Prévisions 2024		
Régions	Nombre	Coût total (milliers FCFA)	
Lomé commune	25 000	250000	
Maritime	15 000	1500 000	
Plateaux	15 000	1500 000	
Centrale	10 000	1000 000	
Kara	10 000	1000 000	
Savanes	10 000	1000 000	
Total	85 000	8 500 000	



Source : Données statistiques CEET



Tableau 98 : Nombre de mines, de carrières et d'unités de transformation visitées et en activités

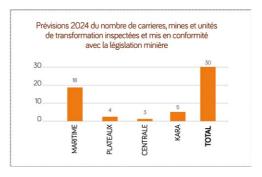
Régions	Réalisations		
Regions	2022	2023	
Maritime	14	4	
Plateaux	1	1	
Centrale	3	3	
Kara	3	0	
Savanes	21	8	
Total	14	4	

Tableau 99 : Prévisions 2024 du nombre de carrières, mines et unités de transformation à visiter

Régions	Réalisations		
Regions	2022	2023	
Maritime	4	4	
Plateaux	0	0	
Centrale	1	1	
Kara	1	0	
Total	5	2	

Tableau 100 : Prévisions 2024 du nombre de carrières, mines et unités de transformation à inspecter

	Prévisions 2024		
Régions	Nombre de carrières, mines et unités de transformation à inspecter	Coût total (milliers FCFA)	
Maritime	18	3000	
Plateaux	4	500	
Centrale	3	500	
Kara	5	1000	
Total	30	5 000	



# X. AUTRES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES **SPECIFIQUES POUR 2024**

Outre les secteurs productifs et sociaux retenus, l'action gouvernementale a ciblé également d'autres secteurs qui bénéficient d'allocations budgétaires spécifiques. Il s'agit notamment de l'industrie, de la défense et sécurité, de la décentralisation et de l'énergie, dont les allocations budgétaires et les actions programmées sont présentées comme suit :

## - DANS LE DOMAINE DE LA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE

En 2024, le gouvernement, conformément à la feuille de route gouvernementale 2020-2025, poursuivra la mise en œuvre des projets de développement de l'écosystème industriel. A cet effet, les actions ci-après seront menées (i) la poursuite de la mise en place des infrastructures d'exposition commerciale à travers la construction du grand marché de Lomé ; (ii) la poursuite de la promotion des produits prioritaires togolais à l'étranger dans le cadre de la Zone de Libre-échange

continentale (ZLECAf); (iii) l'instauration du système international d'unités ; (iv) la poursuite de l'opérationnalisation de la plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) et (v) la mise en place des parcs industriels dans les régions économiques du pays.

Pour la mise en œuvre des actions programmées, un montant de 50.5 milliards de francs CFA, soit 3,6% du montant alloué aux ministères et institutions, sera mobilisé en 2024.



# - AU TITRE DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ

Dans le domaine de la défense et de la sécurité, le gouvernement a pour priorité d'assurer la sécurité et la paix pour tous à travers : (i) la poursuite de la mise en œuvre de la loi de programmation militaire et (ii) le renforcement des mesures sécuritaires

contre les menaces terroristes.

Un montant de 147,5 milliards de francs CFA sera mobilisé pour la mise en œuvre de ces actions en 2024.



# - AU TITRE DE LA DÉCENTRALISATION

Sur le plan de la décentralisation, les priorités pour 2024 porteront sur le renforcement de la gouvernance locale à travers : (i) l'accélération de la mise en œuvre progressive de la décentralisation et du développement local ; (ii) la tenue des élections législative et régionale ; (iii) la poursuite de l'opérationnalisation de l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT) et (iv) la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement de 10 communes.

Pour la réalisation des actions programmées, un montant de 29.1 milliards de francs CFA sera mobilisé en 2024.



#### - AU TITRE DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

de l'environnement. Gouvernement veillera à assurer une gestion durable des ressources naturelles et une résilience face aux effets des changements climatiques à travers : (i) la gestion durable des terres et écosystèmes semi-arides dans les régions de la Kara et des Savanes ; (ii) l'anticipation et la réponse aux risques climatiques majeurs ; (iii) le programme national de reboisement; (iv) le programme national de gestion des aires protégées ; (v) la lutte contre l'érosion côtière et la dégradation du milieu marin par la poursuite du projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA) ; (vi) la poursuite du projet de développement des écovillages ;

(vii) le programme d'appui à la lutte contre le changement climatique, et la protection de la biodiversité et agroécologie (PALCC+) et (viii) l'intégration du climat dans la planification, la programmation et la budgétisation.

Pour réalisation des actions programmées, un montant de 19,7 milliards de francs CFA sera mobilisé en 2024.

Par ailleurs, en vue de renforcer le processus de lutte contre le changement climatique, le gouvernement s'est engagé à l'instauration de la budgétisation sensible au changement climatique dans tous les ministères et institutions.



# - AU TITRE DE LA BUDGÉTISATION VERTE

Climat : synthèse des temps qu'il fait dans un lieu sur une longue période (combinaison d'éléments atmosphériques à un moment donné et en un lieu donné).

**Changements climatiques**: Changements de variables attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables.

Environnement : Ensemble des conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants et les activités humaines.

Les défis liés aux changements climatiques et à la protection de l'environnement amènent l'Etat à prendre en compte ces 2 aspects dans la gestion des finances publiques, qui vise à montrer de manière transparente comment les finances des organismes publics contribuent aux priorités climatiques et environnementales. L'introduction des concepts climat et environnement dans les finances de l'Etat s'est traduite à travers la mise en œuvre de la réforme relative à la budgétisation sensible au climat et à l'environnement (budgétisation verte). Celle-ci constitue une nouvelle présentation des recettes et dépenses budgétaires selon leur impact sur le changement climatique et sur l'environnement.

La réforme budgétaire verte amorcée par le Togo s'est ancrée dans une vision définie à travers des objectifs ambitieux retracés dans la stratégie nationale à travers la feuille de route gouvernementale Togo 2025, traduite dans les projets prioritaires « Réponse aux risques climatiques maieurs » : « Programme de mobilité verte » et la « Réforme de la législation environnementale ».

Ainsi, le budget vert, 2024 qui marque le début du processus de la BV concerne neuf (09) ministères pilotes : santé, eau, agriculture, urbanisme, transports, énergie, travaux publics, pistes rurales, et environnement. Ceux-ci ont été identifiés sur la base de leurs vulnérabilités aux changements climatiques et leur potentiel d'atténuation. Le crédit total alloué à 20. 9% des entités de l'Etat dans la phase pilote du BV 2024 s'élève à 440,4 milliards de francs CFA et représentent 26,8% du budget de l'Etat, comme le montrent le tableau ci-dessous :

Tableau 101: Champ de couverture du BV 2024 de l'administration centrale budgétaire (en milliards de FCFA)

Ministères/Institutions	Nombre	Montants
Ministère pilotes de 2024	9	70%
Ministères et institutions à intégrer au processus après 2024	34	70%
Total des Ministères et institutions de l'Etat	43	1640,5
Part relative	20,9%	26,8%

Afin d'identifier les dépenses vertes allouées par le budget de l'Etat, celles-ci ont été classées suivant six (06) segments à savoir : Adaptation, atténuation, biodiversité, eau, pollution, et déchets.

Suivant les segments, la dépense budgétaire peut être « favorable », « défavorable », « neutre » ou non cotée.

- favorable : lorsqu'elle vise explicitement à l'atteinte de l'objectif de l'un des segments du budget vert ou contribue à son atteinte ;
- défavorable : lorsqu'elle ne vise pas explicitement la réalisation de l'objectif de l'un des segments du budget vert et contribuent négativement à atteindre un objectif vert;
- neutre : lorsqu'elle n'a aucun impact sur l'objectif de l'un des segments du budget vert;
- non cotée : lorsque les dépenses sont non éligibles.

Une dépense est alors considérée verte lorsqu'elle contribue favorablement à la lutte contre les changements climatiques et à la protection de l'environnement.

La part favorable du budget vert des ministères pilotes s'élève à 118,2 milliards, soit 7,2% du budget de l'Etat. Ce taux traduit les efforts de l'Etat togolais dans la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement. En proportion du budget de l'Etat, la lutte contre les changements climatiques représente 5,9% et la protection de l'environnement, 1.4%.

Toutefois, la part consacrée à la lutte contre les changements climatiques et à la protection de l'environnement représente 26,8% du budget total des ministères pilotes. Ce taux relativement élevé s'explique par la forte implication des neuf (09) ministères pilotes dans la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement.

A côté de ces dépenses favorables à la lutte contre les changements climatiques et à la protection de l'environnement, il s'avère que 1.2% du budget de l'Etat constituent des dépenses à impact défavorables sur les CC et l'environnement

En dehors des ministères pilotes, les 22 autres ministères restants et les 12 institutions dont le budget s'élève 1 200,1 milliards, soit un taux de 73,2% du budget de l'Etat, seront progressivement intégrés au processus jusqu'à la couverture intégrale du champ de l'administration centrale.

Le tableau suivant illustre la part du budget des ministères pilotes favorable à la lutte contre les CC et à la protection de l'environnement dans le budget de l'Etat, exercice 2024.

Tableau 102 : Part consacrée à la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement dans le budget 2024 (en milliers de francs CFA)

Budget ministères et Institutions (1)	Budget de l'Etat (2)	Budget favorable à la lutte contre les CC (3)	Budget favorable à la protection de l'environnement (4)	Part favorable des ministères pilotes (3+4)	Part Favorable / LFI (%)	Défavorable	Part Défavorable / LFI (%	Neutre	Part Neutre / LFI (%)
Ministère de la santé et de l'hygiène publique	110 607	11974	1575	13 550	12,30%	0	0,00%	97057	87,70%
Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière	13990	1906	736	2642	18,90%	0	0,00%	11327	81,00%
Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du dévpt rural	57078	18799	236	19 036	33,40%	3478	6,10%	34564	60,60%
Ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise	21087	453	17984	18 437	87,40%	0	0,00%	2650	12,60%
Ministère des travaux publics	85769	11022	0	11022	12,90%	0	0,00%	74746	87,10%
Ministère du désenclavement et des pistes rurales	53688	10742	0	10742	20,00%	15 417	28,70%	27529	51,30%
Ministère des transports routiers, ferroviaire et aérien	17951	941	0	941	5,20%	0	0,00%	17010	94,80%
Ministère délégué chargé de l'énergie et des mines	59962	23833	13	23847	39,80%	0	0,00%	34599	57,70%
Ministère de l'environnement et des ressources forestières	20229	16 347	1641	17988	88,90%	0	0,00%	2241	11,10%
TOTAL 34 (22 Ministères et 12 institutions non pilotes)	1200135								
TOTAL DU BUDGET DE L'ETAT	1640 496	96 019	22187	118 205	7,20%	18895	1,20%	301724	18,40%
TOTAL DES MINISTERES PILOTES	440 361	96 019	22187	118 205	26,80%	18895	4,30%	301724	68,50%

Source : budget vert, exercice 2024

### - AU TITRE DE LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE

La Budgétisation Sensible au Genre (BSG) est une approche stratégique qui vise à réduire les inégalités de genre dans les processus de planification et de budgétisation.

Dans cette perspective, la promotion équitable des hommes et des femmes

pour un développement durable est au cœur du programme du gouvernement. Ainsi, dans le souci de promouvoir le genre, il a amélioré le cadre juridique et institutionnel, élaboré et mis en œuvre des politiques, programmes, stratégies et plans prenant en compte l'inclusion sociale.

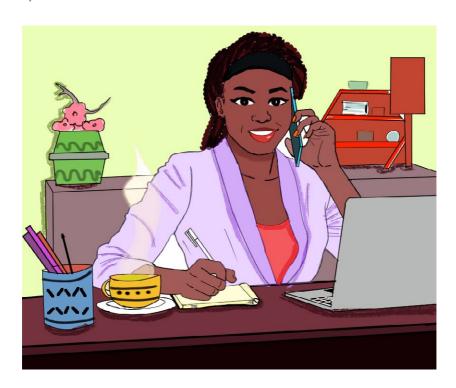


Tableau 103 : Réalisations et prévisions de certains indicateurs genre

Indicateurs	Réalisations 2023	Prévisions 2024
Nombre de jeunes formés aux métiers de l'industrie	32 302	42 264
Nombre de sensibilisations et de campagnes de communication organisé pour l'accès à la filière industrielle des jeunes filles	31	40

Les priorités du gouvernement ont porté également cette année sur le renforcement de l'équité et l'égalité dans le cadre de la budgétisation sensible au genre à travers :

- le renforcement du dispositif national de lutte contre les violences basées sur le genre;
- la poursuite du rehaussement de 20% à 25% de la part réservée aux jeunes et femmes entrepreneurs dans l'attribution de marché publique;
- l'appui et l'accompagnement des initiatives et activités génératrices de revenus pour les femmes à travers le projet d'autonomisation des femmes rurales au Togo (PAFeRT) et le projet régional d'autonomisation des femmes et du dividende démographique (SWEDD);
- l'élaboration du document budgétaire sensible au genre (DBSG) avec quatorze ministères et une institution.



Tableau 104 : Part du budget 2024 consacrée à l'égalité et à l'équité de genre dans quatorze (14) ministères et une (01) institution (en milliers de FCFA)

	5.15.0ET	PART DES DEPENSES SENSIBLES AU GENRE		
MINISTERES/INSTITUTIONS	BUDGET 2024	TOTAL DEPENSE SENSIBLE AU GENRE	%	
Cour des Comptes (CdC)	3660769	5000	Q14%	
Ministère de la planification du développement et de la coopération (MPDC)	5456933	213 250	3,91%	
Ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes (MDBJEJ)	19 465 276	8037039	41,30%	
Garde des sceaux, Ministère de la justice et de la législation (MJL)	7803667	6185	0,08%	
Ministère des enseignements primaire, secondaire et technique (MEPST)	191042872	214180	Q,11%	
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR)	42 493 290	6000	Q,O1%	
Ministère de la santé et de l'hygiène publique (MSHP)	110 606 761	6751835	610%	
Ministère de la fonction publique, du travail et du dialogue social (MFPTDS)	5612492	1186 414	21,14%	
Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation (MASPFA)	3827899	1062685	27,76%	
Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière (MUHRF)	12704871	13500	Q,11%	
Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR)	52077978	12598763	24,19%	
Ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale (MCACL)	50 039 078	15 000	0,03%	
Ministère des travaux publics (MTP)	85768565	7000	QO1%	
Ministère de la culture et du tourisme (MCT)	3783827	19100	0,50%	
Ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF)	19727029	356530	1,81%	
TOTAL	684304318	30 492 781	4,46%	

La part du budget sensible au genre des quatorze (14) ministères et de la cour des comptes pour l'année 2024 est de 30 492 781 000 F CFA soit un taux de 4,46%.





RISQUES BUDGETAIRES ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE BONNE EXÉCUTION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2024



Le budget 2024 a été voté par le parlement le 22 décembre 2023 en tenant compte des menaces naturelles et humaines qui pourraient remettre en cause les prévisions budgétaires. Pour atténuer les effets de ces risques sur la période, des mesures sont prévues par le Gouvernement.

# I. LES RISQUES BUDGETAIRES

### 1.1. Risques liés à la mobilisation des ressources internes

Mendees secondares ours to zone septementation of pays et ours to soos region,
Concurrence des pays voisins notamment sur le plan portuaire ;
Désarmement tarifaire lié à l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continenta africaine (ZLECAf) qui prévoit l'élimination progressive des droits de douane ;
• Evasion et fraudes fiscales ;
Corruption;
Insolvabilité volontaire du contribuable ;
Récurrence des pratiques d'optimisation fiscale par les entreprises ;
Prépondérance de l'économie informelle et croissance des activités de l'économie numérique;
Risques liés à l'intégrité du fichier des contribuables ;
Accroissement des dépenses fiscales consécutives à la mise en œuvre des mesures fiscales dérogatoires ;
Porosité des frontières favorisant la contrebande ;
Cybercriminalité ;
<ul> <li>Risques liés à la gestion du portefeuille (la privatisation des entreprises publiques affecte négativement la mobilisation des recettes non fiscales : versement des dividendes et de diverses redevances);</li> </ul>
Pression sur la base taxable existante entrainant la baisse des ressources.

#### 1.2. Risques liés à la mobilisation des ressources externes

- Non-respect de certaines conditions convenues avec les PTF dans le cadre de certains programmes d'appuis budgétaires ;
- Non maîtrise des procédures de décaissement des PTF conduisant à la mise en place tardive des financements extérieurs ;
- Non application du principe d'harmonisation de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide publique au développement par certains PTF.

#### 1.3. Risques liés aux évènements naturels imprévus

- Risques climatiques : l'agriculture togolaise dépend fortement de la pluviométrie. Ainsi, les aléas climatiques pourraient entraîner la baisse de sa production (sécheresses, inondations, les ravageurs...);
- Risques sanitaires : le Togo reste exposé à des menaces sanitaires et d'autres épidémies (Ebola, fièvre lassa, méningites, , etc.).

#### 1.4. Risques liés aux actions humaines imprévisibles.

- Risques sécuritaires : L'instabilité sécuritaire dans la zone ouest africaine n'exempte pas le Togo qui subit des attaques terroristes. En plus de ces menaces, il faut ajouter celles de la piraterie maritime dans le golfe de guinée, les conséquences des crises politiques dans les pays voisins ;
- Risques socio-politiques : Les manifestations de rue engendrées par les crises sociopolitiques impactent négativement l'activité économique.

## II. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Les principales mesures et actions prévues par le gouvernement pour une mobilisation optimale des ressources en 2024 sont relatives aux recettes, aux dépenses et à la sécurité.

#### 21 En matière de recettes

- adopter une stratégie de promotion du civisme fiscal et intensifier la sensibilisation des contribuables:
- consolider la coopération internationale et l'échange de renseignements en matière fiscale:
- investir dans la modernisation et mettre en œuvre des mesures de transparence et de responsabilité:
- renforcer la capacité de l'administration fiscale en matière de contrôle des prix de transferts et de l'économie numérique;
- automatiser le système d'analyse des risques au Commissariat des impôts et améliorer le système de sélectivité au cordon douanier ;
- élargir le champ des Codes de spécification tarifaire à de nouveaux produits et bureaux;
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie de fiscalisation de l'économie numérique et du secteur informel;
- améliorer la contribution des entreprises publiques aux recettes fiscales ;
- renforcer le maillage du territoire ainsi que le contrôle des frontières et des flux financiers;
- poursuivre la dématérialisation des procédures et les téléservices ;
- assurer la bonne exécution de la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf;
- améliorer les voies d'accès et la logistique afin d'accroitre l'attractivité du Port autonome de Lomé;
- mener des négociations avec les armateurs et consignataires afin de revoir, à la baisse, le fret maritime des marchandises à destination du Togo qui est particulièrement élevé ;
- renforcer les capacités de l'administration fiscale en matière de sécurité informatique ;

- poursuivre les actions de prévention et de lutte contre la corruption sur le plan national ;
- renforcer les mesures de contrôle des exonérations;
- identifier et mettre en œuvre les leviers de rationalisation des dépenses fiscales ;
- poursuivre la prospection des nouvelles recettes et la création de nouvelles régies de recettes;
- opérationnaliser la plate-forme de gestion de l'aide (PGA) ;
- améliorer la capacité d'absorption des ressources budgétaires par la formation et la sensibilisation des acteurs :
- renforcer le cadre de dialogue entre le gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers:
- renforcer le mécanisme de suivi de la mobilisation des ressources externes à tous les niveaux:
- renforcer les capacités des acteurs sur les procédures de décaissement des PTF.

#### 2.2. En matière de dépenses

S'agissant du suivi et de la bonne exécution des dépenses du budget 2024, l'accent sera mis sur les actions visant la maîtrise des dépenses budgétaires et une bonne appropriation des procédures d'exécution par les différents acteurs. Il s'agit notamment de

- intensifier l'action de la Cellule d'investigation des marchés publics et délégation des services publics;
- renforcer les capacités des acteurs sur les procédures de passation des marchés publics ;
- renforcer les capacités des acteurs chargés de l'exécution du budget de l'Etat et de la gestion des finances publiques;
- renforcer l'opérationnalisation de la comptabilité des matières pour une meilleure gestion des biens meubles et immeubles de l'Etat;
- améliorer la coordination des plans de passation, d'engagement des dépenses et de trésorerie;
- entamer un dématérialisation totale de l'exécution budgétaire en pratiquant la digitalisation des commandes publiques ;

- réduire les importations de biens et services par la promotion de la consommation des produits locaux.
- assurer la bonne exécution de la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf;
- améliorer les voies d'accès et la logistique afin d'accroitre l'attractivité du Port autonome de Lomé ;
- mener des négociations avec les armateurs et consignataires afin de revoir, à la baisse, le fret maritime des marchandises à destination du Togo qui est particulièrement élevé ;
- renforcer les capacités de l'administration fiscale en matière de sécurité informatique ;

#### 2.3. Mesures sécuritaires

- renforcer la sécurité intérieure et aux frontières ;
- sensibiliser les populations sur les menaces terroristes ;
- renforcer la confiance des populations aux forces de défense et de sécurité ;
- renforcer le cadre réglementaire de lutte contre la piraterie maritime.

# **ANNEXE: CALENDRIER BUDGÉTAIRE**

PERIODE	ACTIONS	MANDAT/OBJET	LIVRABLES	ACTEURS OU STRUCTURES RESPONSABLES
dernière semaine DEVELOPPE	REVUE DES STRATEGIES DE	Revue des politiques publiques sectorielles/ ministérielles	Rapports des revues des politiques sectorielles ou ministérielles	DPPD/ DPSE des ministères et institutions
	DEVELOPPEMENT (N-3, N-2, N-1)	Revue de la stratégie nationale de développement (SND)	Rapport de la revue de la SND	Secrétariat Technique (ST) de la SND
Demière semaine de janvier N à la dernière semaine de mars N	REVUE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE (N-3, N-2, N-1)	Revue de l'exécution des dépenses budgétaires	Rapport de la revue sur l'exécution des dépenses budgétaires	DGBF/ DAF des ministères et institutions/ DPPD
		Revue de la mobilisation des recettes budgétaires	Rapport de la revue sur la mobilisation des recettes budgétaires	DGBF/ OTR/ DGTCP
		Revue de la stratégie de la dette à moyen terme (SDMT)	Rapport de la revue de la SDMT	DDPF
		Elaboration des Rapports annuels de performance (RAP) des programmes de lannée N-1	RAP des programmes	DAF des ministères et institutions/ DGBF
	DES PRIORITÉS	Définition des priorités stratégiques de l'Etat	Document d'orientation stratégique en corrélation avec la MAP actualisée de la SND	PM/ ST de la SND/ DGBF/ DPPD
	STRATÉGIQUES BUDGÉTAIRES DE	Définition des priorités et choix budgétaires ministériels	Document des priorités et choix budgétaires ministériels	DPSE et DAF des ministères et institutions/ DPPD
	CADRAGE MACRO-	Elaboration et transmission du PIP au MEF	PIP validé	DPPD/ Comité PIP/ DPSE des ministères et institutions
		Elaboration de la SDMT	SDMT validée	DDPF/ CNDP
Première semaine de janvier N à la fin de la deuxième semaine de mai N		Première mise à jour du cadre macroéconomique et élaboration du TOFE prévisionnel	Cadrage macrocosmique et TOFE validés	DGEAE/ Comité PIB
	BUDGETAIRE (N+1, N+2, N+3)	Elaboration ou mise à jour de la politique fiscale	Document de politique fiscale	Unité de politique fiscale
		Prévision des recettes fiscales et douanières  Document de prévisions des recettes fiscales et douanières	OTR/DGEAE	
		Prévision des recettes non fiscales	Document de prévisions des recettes non fiscales	DGTCP/DGEAE

PERIODE	ACTIONS	MANDAT/OBJET	LIVRABLES	ACTEURS OU STRUCTURES RESPONSABLES
	Tenue du cadre de concertation avec les PTF	Rapport de la réunion de concertation	SP-PRPF/DGBF/ DGMAP	
		Prévision des dons programmes (appuis budgétaires)	Tableaux de prévisions des dons programmes	SP-PRPF/DGBF
		Collecte des informations financières et budgétaires des autres entités du secteur public (collectivités territoriales, EPA, sociétés publiques et organismes de sécurité sociale)	Etats des informations financières et budgétaires des autres entités du secteur public (collectivités territoriales, EPA, sociétés publiques et organismes de sécurité sociale)	OTR/ DGTCP/ Sociétés publiques/ CNSS/ CRT
		Cadrage budgétaire à moyen terme (CBMT	СВМТ	DGBF/Comité CBMT
		Préparation et diffusion de la circulaire budgétaire	Circulaire budgétaire	DGBF
		Elaboration du DPBEP initial	DPBEP initial validé	DGBF/ Comité DPBEP
Première semaine	ELABORATION DES DPPD (N+1 à N+3) ET PAP (N+1)	Elaboration des DPPD et PAP	DPPD et PAP des ministères adoptés	DAF et DPSE des ministères et institutions
de février N à la fin de la dernière semaine de mai N		Elaboration et consolidation des plans de passation de marchés (PPM) et des plans d'engagement (PE)	PPM et PE des ministères adoptés	DAF et DPSE des ministères et institutions
	ORGANISATION DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)	Adoption du DPBEP en Conseil des ministres	DPBEP adopté	DGBF/ Gouvernement
Tout le mois de juin N		Transmission du DPBEP à l'Assemblée Nationale	Lettre de transmission du DPBEP	PM
(D		Tenue du DOB	Rapport du DOB	Assemblée Nationale
Troisième semaine de juin N à la fin de la dernière semaine de septembre N		Revue à mi-parcours de l'exécution du budget de l'année N	Rapport de la revue à mi-parcours de l'exécution budgétaire	DGBF/ DAF des ministères et institutions/ DPPD
	ELABORATION DE L'AVANT PROJET DE LA LOI DE	Actualisation des Document de prévisions prévisions des recettes des recettes fiscales et douanières douanières actualisé  Document de prévisions des recettes fiscales et douanières actualisé	OTR	
	FINANCES (N+1)	Actualisation des prévisions des recettes non fiscales	Document de prévisions des recettes non fiscales actualisé	DGTCP

PERIODE	ACTIONS	MANDAT/OBJET	LIVRABLES	ACTEURS OU STRUCTURES RESPONSABLES
	Actualisation du DPBEP	DPBEP actualisé validé	DGBF/ Comité DPBEP	
		Elaboration et diffusion de la lettre de cadrage	Lettre de cadrage	DGBF
	Actualisation et transmission au MEF du PIP (PIP cadré)	PIP cadré	DPPD / Comité PIP/ DPSE des ministères et institutions	
	ELABORATION DE L'AVANT PROJET DE	Deuxième mise à jour du cadre macroéconomique et actualisation du TOFE prévisionnel	Cadrage macroéconomique mis à jour et TOFE actualisé	DGEAE / DGBF/ Comité PIB
		Actualisation de la SDMT	SDMT actualisée et validée	DDPF/CNDP
Troisième semaine de juin N à la fin de la dernière semaine de septembre N		Actualisation des DPPD et PAP et transmission au MEF	DPPD et PAP actualisés	DAF et DPSE des ministères et institutions
		Actualisation des PPM et PE et transmission au MEF	PPM et PE actualisés	DAF et DPSE des ministères et institutions
		Elaboration du rapport économique, financier et social	REFS	DGEAE
	LA LOI DE FINANCES (N+1)		conférences budgétaires et draft 0 de l'avant-projet de loi	DGBF/DAF et DPSE des ministères et institutions
		Arbitrages du MEF	Tableau d'ajustement budgétaire	MEF/ DGBF
		Arbitrages du MEF	Tableau d'ajustement budgétaire	PM/ MEF
		Etude, validation et consolidation des PPM	PPM consolidé	DNCMP
		Etude, validation et consolidation des PE	PE consolidé	DNCF
		Elaboration du plan de trésorerie prévisionnel de l'Etat	Plan de trésorerie prévisionnel de l'Etat	DGTCP/ Comité de trésorerie de l'Etat

PERIODE	ACTIONS	MANDAT/OBJET	LIVRABLES	ACTEURS OU STRUCTURES RESPONSABLES
		Finalisation et transmission de l'avant-projet de loi de finances au Conseil des Ministres	Avant-projet de loi de finances finalisée/ Lettre de transmission de la LF pour le CdM	DGBF/MEF/ SGG
		Adoption de l'avant- projet de loi de finances par le Conseil des ministres	PLF adopté	Conseil des ministres
		Elaboration du budget citoyen	Budget citoyen	DGBF
Première semaine d'octobre N à la fin de la dernière semaine de décembre N	EXAMEN ET VOTE DE LA LOI DE FINANCES (N+1)	Dépôt du projet de loi de finances à l'Assemblée Nationale	Lettre de transmission comprenant les pièces jointes du projet de la LF à l'AN	РМ
		Etude de la loi de finances à l'Assemblée Nationale	Rapport de la Commission sur l'étude de la LF	Commission des finances de l'AN/ Gouvernement/ MEF
		Vote de la loi de finances par l'Assemblée Nationale	LF votée	AN
Dernière semaine de décembre N à		Promulgation de la loi de finances	Décret de promulgation	PR
	EXECUTION DU BUDGET	Décrets de répartition des crédits budgétaires	Décrets de répartition	PM / DGBF
Tout le mois de janvier N+1		Vulgarisation du budget citoyen	Supports de vulgarisation du budget citoyen	DGBF
	COMMUNICATION ET SENSIBILISATION SUR LA LOI DE FINANCES	Organisation de débats publics sur la loi de finances	Supports de communication	DGBF
		Publication de la loi de finances et ses annexes	Supports et adresses de publication de la LF	SP-PRPF/DGBF/ DPPD

# **COORDONNEES ET CONTACTS UTILES**



La DGBF est située au sein du Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF), sis avenue du 2 Février, quartier administratif

01 BP : 1183 Lomé, Tel : (00 228) 22 21 03 16

FAX: (00 228) 22 21 25 48 E-mail: dgbf.togo@gmail.com

# Equipe de redaction

#### **SUPERVISION GENERALE**

#### **ENCADREMENT TECHNIQUE**

Amina BAMBARA BILLA .......Conseillère FMI (Fonds Monétaire International) au MEF/Togo

Komla Agbéko DAKLA ......Chef de division collectivités Locales et Finances

Internationale/DGBF

Patépalaki AKASSA......DGBF

#### SECRETARIAT TECHNIQUE

 Kudzo Eli ADUKOU
 MEPSTA
 Faousatou A. MUSTAPHA
 DGBF

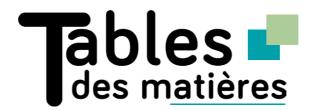
 Fousséni ALASSANI
 DGBF
 Essowè KPALA
 UL (Université de Lomé)

 Komi BOUAKA
 DGBF
 Mathieu HOUNKPE
 Journaliste

 Amé Mawusé HOAFA
 DGBF
 Ahodo-Abalo TCHAMDJA
 DGEAE

#### **AUTRES MEMBRES**

Essianyo M. AMEGADZIE	DGBF	Kokou KONDO-KAO	MSHP
Kokou ETOU	DGBF	Kossi KAMASSA	MDBJEJ
Tchalaye ZATO	DGBF	Ekouévi EKUE-HETTA	OTR
Howoanou FANGNON	DGBF	Abalo TCHALO	MEMPPC
Etonam MODZINOU	MTP	Komla GBEVON	MSPC
Egome AMAH	Journaliste	Koudjo AGBEFU	MPDC
Aristide DJENDA	OSC	Mazabalo KADJAKA	MEHV
N'Pakindame LENGUE	MDEM	Kokou ANATOVI	MAEDR
N'Lipibê GBEGBENI	Journaliste		



SIGLES ET ABREVIATIONS	5
AVANT-PROPOS	6
QUELQUES NOTIONS SUR LE PROCESSUS BUDGETAIR	
PRINCIPALES MESURES FISCALES	8
I. QUELQUES NOTIONS DE BASE	9
II. LES TEXTES JURIDIQUES QUI ENCADRENT L'ELABORATION	
ET L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT	12
III. LES GRANDES ETAPES DU PROCESSUS D'ELABORATION	
DU BUDGET DE L'ETAT	13
IV. LES PRINCIPAUX ACTEURS ET LES GRANDES	
ETAPES DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT	
V. LES PRINCIPALES MESURES FISCALES AU TITRE DE L'EXERCICE 2024.	17
CONTEXTE ET HYPOTHESES D'ELABORATION DU	
DE L'ETAT, EXERCICE 2024 ET PRIORITES RETENUES	20
L CONTENTE DIELA DODATION DI L'EUDOET DE LIETAT EVEDOIGE 2004	04
I. CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024	
II. PRINCIPALES HYPOTHESES D'ELABORATION DU BUDGET, EXERCICE 2 III. PRIORITES RETENUES POUR L'ANNEE 2024	
III. PRIORITES RETENUES POUR LANNEE 2024	
IV. PARTICIPATION DU CITOTEN AU PROCESSUS BUDGETAIRE	20
CARACTERISTIQUES DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024	20
CARACTERISTIQUES DO BODGET DE LETAT, EXERCICE 2024	20
I. RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT	29
II. CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT	
III. LES AGREGATS BUDGETAIRES	
IV. EVOLUTION DES CRITERES DE CONVERGENCE DE 2020 A 2024	

PRINCIPAUX INDICATEURS ET INSCRIPTIONS SPECIFIQUE	JES POUR
CERTAINS SECTEURS PRIORITAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2024	42
I. SECTEUR DE L'EDUCATION	44
II. SECTEUR DE LA SANTE	49
III. SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	54
IV. SECTEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE	64
V. SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE	76
VI. SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS	79
VII. SECTEUR DE L'EMPLOI	84
VIII. SECTEUR DE LA PROTECTION CIVILE	89
IX. SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES MINES	95
X. AUTRES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES SPECIFIQUES POUR 2024	100
- DANS LE DOMAINE DE LA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE	100
- AU TITRE DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ	101
- AU TITRE DE LA DÉCENTRALISATION	101
- AU TITRE DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	
- AU TITRE DE LA BUDGÉTISATION VERTE	
- AU TITRE DE LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE	106
RISQUES BUDGETAIRES ET MESURES D'ACCOMPAI	
POUR UNE BONNE EXECUTION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2024	110
I. RISQUES LIES A LA MOBILISATION DES RECETTES	111
1.1. Risques liés à la mobilisation des ressources internes	
1.2. Risques liés à la mobilisation des ressources externes	
1.3. Risques liés aux évènements naturels imprévus	
1.4. Risques liés aux actions humaines imprévisibles	
II. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	113
2.1. En matière de recettes	114
2.2. En matière de dépenses	114
2.3. Mesures sécuritaires	115
ANNEXE : CALENDRIER BUDGÉTAIRE	116
COORDONNEES ET CONTACTS UTILES	120



BUDGET CITOYEN -2024-

